

# LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 18 AVRIL 1996

Le Fleuve

## Un nouveau quotidien pour le Bas-Saint-Laurent

JEAN PICHETTE  
LE DEVOIR

Le Bas-Saint-Laurent aura son quotidien bien à lui à compter de la mi-mai. Et *Le Fleuve*, le dernier-né des journaux québécois, entend bien occuper longtemps une place qu'il estime pour l'instant vacante dans l'est du Québec.

«Ceux qui disent qu'il n'y a pas d'identité régionale assez forte dans le Bas-Saint-Laurent ont tout compris, opine Louis Belzile, directeur de l'information du quotidien. C'est justement pour ça qu'on va être là. Si on fait l'équation média et identité régionale, c'est un fait qu'il n'y a aucun média, public ou privé, qui couvre d'un seul trait toute la région. C'est ce que nous entendons bien faire.»

En proposant de construire cette «place publique régionale», les promoteurs du nouveau journal veulent ainsi permettre à une structure régionale déjà présente de prendre conscience de son existence. «Le pari qu'on fait, c'est que nos lecteurs et nos lectrices vont redécouvrir leur région, vont la voir comme ils ne l'ont jamais vue. Il va probablement y avoir un effet d'exotisme qui risque d'être très intéressant», ajoute M. Belzile.

Les promoteurs veulent permettre à une région de prendre conscience de son existence

information de l'Est, principal bailleur de fonds du quotidien. *Le Fleuve* dispose d'un capital de tout près de un million de dollars pour débiter ses activités, incluant un investissement de 150 000 \$ du Fonds investissement-développement régional Desjardins.

Alors que les médias se plaignent partout d'une diminution du marché publicitaire, la direction du nouveau quotidien croit fermement qu'il lui est possible d'aller chercher sa part du gâteau. «Finalement, c'est le public qui va choisir. Et nous faisons aussi le pari que quand nous serons établis, nous aurons des annonces nationales, de Montréal ou de Toronto, qui passent actuellement par des médias nationaux, parce qu'il n'y a pas de média régional. Après tout, depuis le départ des trois stations de Radio-Canada de la région, en 1990, l'assiette publicitaire dont elles disposaient n'a pas encore été récupérée. Il y a là un potentiel disponible certain.»

Avec un bassin de population de 200 000 personnes, incluant le Kamouraska, M. Belzile croit qu'il est possible d'attirer un lectorat de plus de 20 000 personnes, même si le tirage initial prévu est d'environ 10 000 exemplaires, disponibles tôt le matin en kiosque ou livrés à domicile. «Il suffit d'appliquer à la région la même équation qu'on applique au lectorat du Québec, soit 14,28 % de la population qui seraient des consommateurs de notre journal.»

Installé à Rimouski, le quotidien comptera une douzaine de journalistes, également présents à Rivière-du-Loup, Matane et Mont-Joli. La devise du journal pourrait s'énoncer ainsi: «penser globalement, agir localement». S'intéressant tant aux questions politiques que culturelles et sportives, *Le Fleuve*, qui comptera notamment Victor-Lévy Beaulieu comme collaborateur, entend ainsi animer l'espace public de l'est du Québec. L'avenir dira si cet espace polycentré saura susciter le dialogue.

La toponymie de plusieurs régions se modifie peu à peu

## Les multiples voies du rapiéçage des municipalités

Les diverses régions du Québec doivent rationaliser des services, dans un contexte de réduction des postes budgétaires

JEAN PICHETTE  
LE DEVOIR

La toponymie de plusieurs régions du Québec se modifie peu à peu, au gré des fusions ou des annexions de certaines municipalités. Mais on ne redessine pas la carte des municipalités en un tournemain. À l'occasion du lac-à-l'Épaulé du monde municipal, au lac Saint-Pierre, les 23 et 24 mai prochains, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, devrait rendre publique sa politique de renforcement et de consolidation des communautés. Mais seul l'usage dira si le monde municipal est prêt à pousser dans la même direction que le gouvernement.

Le Québec, on l'a dit et répété en maints lieux, compte trop de municipalités, avec ses 1401 entités desservant une population de sept millions de personnes, 800 de ces administrations locales regroupant moins de 500 habitants. Si le secteur de la métropole connaît depuis quelques années des débats animés sur la question du regroupement des services et de l'éventuelle création d'un organisme régional décisionnel qui chapeauterait les municipalités, les diverses régions du Québec sont elles aussi confrontées au problème de la rationalisation des services, dans un contexte de réduction des différents postes budgétaires. Et là comme ici, les voies à emprunter ne font pas toujours consensus, loin s'en faut.

Ainsi, les citoyens du quartier Casgrain-D'Amours, à Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup, ont décidé dimanche, dans une proportion de 80 %, d'annexer leur coin de ville à Rivière-du-Loup, ce qui pourrait assurer à tous l'accès aux services d'aqueduc et d'égout. Comme le permet la Loi sur l'organisation du territoire municipal, les résidents de ce secteur de la petite agglomération de 3200 personnes ont demandé à l'administration municipale de Rivière-du-Loup de lui proposer un règlement en vue de permettre cette annexion. En entérinant cette proposition, les 145 citoyens du quartier pourraient enfin arriver à leurs fins, un projet de regroupement municipal des deux localités ayant été rejeté en juin dernier, par voie ré-

férendaire, avec 57 % des voix.

Mais la partition n'est pas encore chose faite et elle est contestée par les élus de Saint-Patrice auprès du ministre Trudel, qui doit donner son aval au projet. «Saint-Patrice encercle presque totalement Rivière-du-Loup, ce qui choque beaucoup cette dernière parce que ça rend difficile son développement. C'est pour ça que ses administrateurs voudraient bien mettre la main sur l'ensemble du territoire, par une fusion, et qu'ils nous ont fait des propositions, qui n'étaient toutefois pas acceptables», explique Pierre Rivard, conseiller municipal du quartier Casgrain-D'Amours.

800 des administrations locales regroupent moins de 500 habitants

L'acquisition par Rivière-du-Loup, dans le cadre du projet d'annexion, de terrains vacants le long de la route 185 rend inacceptable la proposition sur laquelle les citoyens viennent de se prononcer, ajoute le conseiller, en précisant ne pas avoir d'objection de principe à une fusion des municipalités, en autant que chacune y trouve son compte. La mairesse de Rivière-du-Loup, Denise M. Lévesque, reconnaît bien sûr le droit de la paroisse de Saint-Patrice de contester la grande majorité du territoire devant être annexé. «Mais il est très difficile de contredire la volonté de 80 % des citoyens d'un secteur. D'autant plus que cette contestation porte principalement sur le terrain vague compris dans le projet d'annexion, et non sur celui où habitent les citoyens. Mais cela est tout à fait ridicule. On va se retrouver dans la même situation dans dix ans puisqu'ils dépendent de nous pour avoir des services.»

La pédagogie du regroupement

La volonté du ministère de diminuer le nombre d'entités administratives — deux fois moins nombreuses en Ontario — risque ainsi de se buter sur les défenseurs, nombreux, de leur autonomie. Sans compter tous ceux qui craignent, à tort ou à raison, que des hausses de taxes résultent d'une telle cure d'amaigrissement.

Si le ministère n'entend pas forcer les municipalités à se regrouper, son projet du mois prochain proposera tout de même une carte suggérant de nombreux regroupements.

«Et d'ici l'automne, peut-être dès juin, le ministre va dépêcher des équipes pédagogiques pour expliquer aux communautés concernées comment fonctionneraient ces regroupements», précise Renée-Claude Boivin, attachée de presse du ministre. Les administrations locales qui accepteraient de donner suite aux recommandations du ministre pourraient toutefois profiter d'avantages fiscaux, encore à préciser.

De rudes discussions sur ces suggestions sont néanmoins à prévoir, comme l'indiquent les réactions récentes de plusieurs maires de la région de Sherbrooke, à la suite de la révélation, par des médias locaux, de l'intention du ministère de proposer de faire de la MRC de Sherbrooke — et de trois localités contiguës — une seule municipalité, qui compterait plus de 145 000 résidents.

La volonté du ministre d'aller de l'avant dans ce dossier ne s'en trouve toutefois pas entamée, comme en témoigne sa décision, annoncée la semaine dernière, d'autoriser une étude de faisabilité sur le regroupement des municipalités de Cap-à-l'Aigle et La Malbaie. Cette décision n'a de prime abord rien de bien original... si ce n'est que les deux municipalités concernées sont séparées par une bande de 1,5 kilomètre, qui appartient à Rivière-Malbaie. La loi interdit en effet le regroupement de municipalités qui n'ont aucun territoire atten-



Rémy Trudel

«Le ministre a accepté l'idée d'une étude de faisabilité parce que ce projet est très cher aux deux municipalités depuis longtemps, note Mme Boivin. Après cette étude, il verra ce qu'il y a lieu de faire.»

Cap-à-l'Aigle, qui compte plus de 700 habitants, avait voulu se joindre à la fusion de La Malbaie et de Pointe-au-Pic, l'année dernière. L'ancien ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, avait toutefois refusé de permettre un tel accroc à la loi. La décision de M. Trudel pourrait ainsi confirmer, si besoin était, son intention d'accélérer la dynamique des regroupements.

À cet égard, «le ministre ne s'est pas fixé de chiffre précis, conclut Mme Boivin. Le but est de favoriser le plus grand nombre de regroupements par des incitatifs. Mais comme il n'est pas question de forcer les municipalités à se regrouper, on préfère ne pas fixer d'objectif précis.»

## Une visite à Ozias Leduc

Deux régions offrent aux amateurs de peinture des lieux saints peints par celui qui s'est éteint il y a déjà plus de 40 ans

Malheureusement pour Montréal et Québec, mais tant mieux pour les régions, on ne déplace pas facilement une église. Alors que les deux premières accueillent à tour de rôle cette année la première grande rétrospective du maître Ozias Leduc, deux régions offrent aux amateurs de peinture des joyaux artistiques du Québec: des lieux saints peints par ce lui qui s'est éteint il y a déjà plus de 40 ans.

La chapelle privée de l'évêque, située dans le Palais épiscopal de la Ville de Sherbrooke, constitue peut-être le plus grand chef-d'œuvre de décoration religieuse de Leduc. Derrière les murs d'un édifice religieux comme il en existe plusieurs au Québec, gît un trésor dont de nombreux Sherbrookoïses ignorent même jusqu'à l'existence. Ils auront bientôt la chance de découvrir cette caverne d'Ali Baba, à l'occasion de visites organisées par le Musée des beaux-arts de Sherbrooke, dans le cadre d'une exposition visant à faire connaître le riche legs artistique laissé dans les Cantons-de-l'Est par Ozias Leduc.

Une vingtaine d'œuvres de l'artiste seront présentées au public, du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre, afin de favoriser une meilleure compréhension du travail du maître, exécuté pour le compte de M<sup>re</sup> Paul Larocque, en 1920-21, avec l'aide d'un jeune assistant, alors inconnu, du nom de Paul-Émile Borduas. Des pochoirs, des dessins, des photos — tout un flot sera consacré à Leduc et à la photographie — et des correspondances de Leduc permettront également de lever le voile sur une de ses œuvres largement mécon-

nue, dont la décoration de l'église Saint-Edmond, au sud de Sherbrooke, malheureusement victime comme d'autres avant elle du travail de sappe des iconoclastes.

Cette occasion rarissime de visiter une chapelle unique devrait combler les amateurs de l'œuvre de Leduc, d'autant plus qu'une autre exposition, actuellement en cours jusqu'au 29 avril, au musée Pierre-Boucher, à Trois-Rivières, présente également une série de pochoirs, photos et dessins du maître, préparant notamment à la visite de l'église Notre-Dame-de-la-Présentation, à Shawinigan-Sud. La première partie de l'exposition comprend une présentation d'Ozias Leduc et ses liens avec M<sup>re</sup> Albert Tessier, le fondateur du musée Pierre-Boucher, en 1929, et présente entre autres une série d'œuvres sur le père Jacques Buteux, commandées par Mgr Tessier.

L'église de Shawinigan-Sud, entièrement décorée par Leduc, pourra quant à elle être visitée du 15 juin au 15 septembre. Elle offre notamment à la vue des visiteurs six tableaux représentant différents aspects du travail dans la région. Avec la chapelle de Sherbrooke, elle complète admirablement l'exposition en cours au Musée des beaux-arts de Montréal, et elle devrait convaincre ceux qui en douteraient encore que la vie culturelle québécoise ne s'est jamais cantonnée aux villes de Montréal et de Québec. Il ne restera alors aux sceptiques qu'à prendre acte du fait que la vie artistique en régions n'a pas non plus cessé à la mort de Leduc...

J. P.



SOURCE: LES ARTS SACRÉS AU QUÉBEC  
L'annonce de Leduc corédemptrice, une huile sur toile d'Ozias Leduc dans la chapelle privée de l'archevêché de Sherbrooke.

J. P.

Mauricie-Bois-Francis-Drummond

## Grogne autour des états généraux sur l'Éducation

La Commission nationale des états généraux sur l'Éducation, qui a entamé à Jonquières, la semaine dernière, son cycle de consultations régionales, serait-elle incapable de faire place à la spécificité des régions? Alors qu'il s'apprête à accueillir la Commission nationale, la semaine prochaine, le comité organisateur des assises régionales sur l'Éducation de la région Mauricie-Bois-Francis-Drummond semble en douter.

Le coprésident de la Commission nationale, Robert Bisaillon, se défend d'être incapable de prendre en compte la volonté des régions. «Ce n'est pas sérieux de nous accuser de faire du mur à mur alors que 15 régions sur 16 appuient le mode de représentation que nous avons retenu.»

L'objet du litige: une sélection des différents organismes appelés à participer à la consultation qui sera identique d'une région à l'autre, conformément au vœu de la Commission nationale. «On nous a proposé de présenter un modèle de consultation, ce que nous avons fait, en respectant les paramètres fixés par la Commission, explique Paul Lemire, président de l'organisation mauricienne. Et voilà que celle-ci refuse notre proposition, sous prétexte que la représentation doit être la même dans toutes les régions, afin de garantir le caractère démocratique du processus.»

Au terme de cette consultation, les différentes organisations de la région avaient proposé un modèle de conférence comprenant 60 représentants. À l'occasion d'une conférence téléphonique avec les présidents régionaux, le 12 mars, à laquelle M. Lemire n'avait pu participer, la Commission nationale a finalement proposé et obtenu que son modèle de 43 représentants soit appliqué partout. M. Bisaillon a par la suite rencontré les représentants de la région dissidente, qui lui ont fait part de leur mécontentement. Ils n'ont toutefois pas réussi à le convaincre de modifier le schéma retenu.

Les représentants de la région Mauricie-Bois-Francis-Drummond participeront néanmoins à la consultation afin de faire entendre leur voix au niveau national. Ils reverront donc M. Bisaillon, les 24 et 25 avril, avec un nombre de sièges toutefois moins élevé que ce qu'ils désiraient.

J. P.



Ne manquez pas notre cahier spécial

Le samedi 27 avril

LE DEVOIR

# Syndicalisme

Tombée publicitaire: le vendredi 19 avril 1996

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-15,84	-22,46	-70,09	+0,09	-0,40
2440,20	5062,90	5549,93	73,71	390,60

L'auteur de *Being Digital* devant le Groupe Innovation

## Numériques jusqu'au bout des doigts

L'argent s'ajoutera bientôt aux autres entités qui s'échangent dans le cyberspace, prédit Nicholas Negroponte

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Tandis que les gouvernements et les médias s'inquiètent des obscurités qui circulent sur Internet, un événement formidable, dont les conséquences seront énormes, se prépare dans le cyberspace : l'arrivée de l'argent numérique.

C'est l'avertissement qu'a lancé Nicholas Negroponte, directeur du Media Lab du Massachusetts Institute of Technology et auteur du best-seller *Being Digital*, au cours d'une allocution livrée, hier, à Montréal dans le cadre de la conférence annuelle du Groupe Innovation.

«L'argent numérique deviendra réalité d'ici six mois», prédit M. Negroponte. «Ce sera beaucoup plus important que de savoir si Jake Baker a le droit d'afficher son message dans un ridicule forum de discussions». Le chercheur et chroniqueur de la revue *Wired* faisait référence à la mésaventure de cet étudiant du Michigan qui, après une dénonciation en provenance de Moscou, s'est fait écrouer sans possibilité de cautionnement pour avoir envoyé un texte scabreux dans un forum de discussions d'Internet du genre alt.sex.bestiality. Par la suite, il fut innocenté par le juge qui ne lui a reconnu qu'un seul tort : «avoir écrit un essai en mauvais goût», rappelle M. Negroponte.

### Obscurités au Tennessee

Moins chanceux fut ce couple de Cupertino en Californie, les Thomas, dont l'ordinateur abritait des données informatiques légales en Californie mais jugées obscènes au Tennessee. Le shérif du coin a obtenu son extradition et le couple fut

condamné au Tennessee. Autre exemple cité par M. Negroponte : ce clerc pakistanais qui a demandé aux autorités américaines l'extradition de Madonna et Michael Jackson pour qu'ils soient jugés à Téhéran parce qu'ils ont contrevenu à la loi islamique fondamentaliste. Ces événements contradictoires révèlent une réalité : «Dans le cyberspace, il n'y a rien de local», affirme M. Negroponte.

C'est vrai aussi pour l'argent numérique qui permettra d'effectuer des «micro-paiements» sur le net — 5 cents pour obtenir une information ou 25 cents pour obtenir un mini-logiciel, par exemple — comme des transactions plus importantes, autant d'échanges dépassant les frontières et bouleversant nos conceptions du commerce international.

Ce monde, où on s'échange des bits, inépuisables, plutôt que des atomes, des biens physiques que l'on doit remplacer si on s'en défait, est impossible à policer, selon le directeur du Media Lab. Quant à la tentative du Congrès américain de punir la diffusion de pornographie avec l'adoption du bill Exon, du nom du sénateur qui l'a proposé, elle sera jugée inconstitutionnelle par les tribunaux, prédit-il. «Les sénateurs et représentants qui s'opposent à cette loi n'ont pas eu le courage de la défaire au Congrès. Ce qu'il ont fait, c'est de rédiger une loi tellement mal foutue que la Cour l'annulera. La Cour se chargera du

sale travail qu'ils n'ont pas voulu faire», estime-t-il.

Relevant qu'il y a trois ans seulement, les grands de l'informatique, IBM ou Intel, statuaient qu'il n'y avait pas de marché pour les ordinateurs personnels à la maison, M. Negroponte rappelle ceci : les médias rapportent que 45 % ou 50 % des ordinateurs vendus aujourd'hui sont destinés au foyer. Mais ces données sont erronées et sous-estiment le phénomène, selon lui. On doit ajouter à ces chiffres les ordinateurs portables fournis par l'employeur et qui se retrouvent à la maison ainsi que les ordinateurs obsolètes de l'entreprise qui sont cédés à l'employé. En fait, ce qu'il faut retenir, selon M. Negroponte, c'est que 85 % des adolescents en Amérique du Nord ont accès à un ordinateur à la maison. Pas mal pour un marché qu'on estimait inexistant il y a peine trois ans et demi.

Entre ces jeunes et les personnes âgées qui se mettent à l'informatique — 30 % d'entre elles possèdent un ordinateur, on retrouve ceux que M. Negroponte qualifie de «sans-abris numériques» (*digital homeless*) qui ne sont pas dénués d'éducation, ni de moyens financiers. «En fait, ce sont les sans-abris numériques qui font les lois ou qui dirigent nos entreprises», dit-il.

Si l'argent numérique n'aura pas vu le jour avant cette année, c'est qu'il est encore illégal aux États-Unis d'exporter la technologie cryp-

tographique qui assure la sécurité des transactions et que l'utilisation même de la cryptographie est tout simplement illégale en France. «Les seules personnes qui disposent d'une bonne sécurité sur le net, ce sont les trafiquants de drogues et les terroristes», souligne M. Negroponte. Et les banques qui n'ont pas à se soumettre à ces lois.

Dans sa boule de cristal, M. Negroponte entrevoit la mort de la télévision interactive. «M. Rogers ne m'aime pas. Les expériences [en télévision interactive] sont inutiles. Internet, c'est la télévision interactive. Aujourd'hui, ils le reconnaissent.»

Dans un avenir plus lointain, dans cinq ou huit ans, «les ordinateurs disparaîtront en tant qu'objets», prédit le directeur du Media Lab qui mène des expériences en ce sens. On portera sur soi les ordinateurs, dans ses souliers ou dans sa montre, et on se serra la main pour se transmettre des données.

### Chirac a «du culot»

Quant à l'uniformisation des cultures que favoriserait Internet, Nicholas Negroponte n'y croit pas. «Internet n'est pas un phénomène impérialiste. Aujourd'hui, de 40 % à 50 % des échanges sur le net ne se font pas en anglais.» M. Negroponte s'indigne de voir le président français Jacques Chirac parler, au Sommet de la Francophonie tenu au Bénin, de la promotion du français sur Internet. «Il a du culot de parler de protection du français [en Afrique] quand le français a été imposé aux Africains à la pointe du fusil. Internet va au contraire favoriser les langues africaines.»

Pour récupérer des millions de dollars auprès des récalcitrants

## Le fisc intensifiera ses efforts

Québec (PC) — Le ministère québécois du Revenu continuera de multiplier et d'intensifier les efforts en 1996-97 pour tâcher d'aller récupérer des millions de dollars dans les goussets des récalcitrants (travail au noir, contrebande de l'alcool, tabac, carburant et autres sources d'évasion fiscale).

En 1995-96, le ministère s'était fixé pour objectif premier une cueillette de 226 millions de dollars, révisée à la hausse (334 millions), mais c'est finalement 370 millions

de dollars qui sont entrés dans les coffres du Trésor.

Pour l'année financière qui vient de commencer, le ministère du Revenu entend aller chercher encore au moins 226 millions en revenus chez les contribuables peu enclins à respecter la loi de l'impôt.

«Quoi qu'il en soit, a expliqué hier le ministre délégué au Revenu, Roger Bertrand, il est clair que le ministère entend intensifier encore davantage cette année l'exploitation des données disponibles à l'interne

et le recours aux technologies de l'information. Cette orientation rejoint les préoccupations fort légitimes du Vérificateur général.»

Au cours de l'étude des crédits de son ministère, M. Bertrand a rappelé que c'est entre 1,1 milliard et 1,4 milliard que le gouvernement perd chaque année au profit de l'économie souterraine et du travail au noir.

C'est pourquoi le ministère accentuera aussi ses efforts pour obtenir et utiliser les renseignements

disponibles à l'externe, comme dans d'autres ministères et organismes gouvernementaux, afin de mener à bien son action de récupération de l'argent qui lui est dû.

Selon le ministre Bertrand, l'utilisation accrue des croisements entre les fichiers du ministère du Revenu et ceux d'autres ministères et organismes du gouvernement permettra inévitablement une détection plus systématique et efficace des erreurs, de la délinquance et de la fraude.

Après-référendum

## Le FMI prévoit une reprise de l'économie canadienne

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Washington — Le regain de confiance qui a suivi le référendum québécois devrait permettre à l'économie canadienne de reprendre du poil de la bête au cours de 1996.

C'est du moins ce qu'indique le Fonds monétaire international (FMI) dans l'édition printanière de ses *Perspectives économiques mondiales*.

Il faudra cependant attendre à 1997 pour pleinement constater ce regain. À l'instar d'un ralentissement attendu pour les économies des pays industrialisés, le FMI prévoit en effet que l'économie canadienne ne connaîtra qu'une croissance de 1,9 % en 1996. Mais en 1997, l'économie devrait croître de 2,9 %. Parmi les sept pays les plus industrialisés, seul le Japon devrait faire mieux avec une croissance de 3,1 %.

«Après avoir vu les inquiétudes des marchés financiers baisser d'un cran au sujet du déficit fiscal canadien et du statut du Québec, nous voyons les taux d'intérêt à court terme diminuer au Canada, pour descendre même en-dessous des taux aux États-Unis», a déclaré Michael Mussa, le directeur du département de recherche, au cours d'une conférence de presse hier matin. «Ce qui arrivera au cours des années à venir dépendra de l'évaluation que l'on fera du sentiment populaire québécois à l'approche d'éventuels référendums», a-t-il ajouté.

Dans son rapport, le FMI indique qu'en 1995, le Canada a connu une croissance de 2,2 % en 1995. C'est beaucoup moins que la croissance de 4,6 % que le pays avait connu en 1994. C'est également moins que le taux de croissance de 4,3 % que le Fonds prévoyait au début de 1995.

L'organisation financière internationale explique que le rythme de la reprise économique s'est ralenti de façon marquée au Canada en 1995. Elle pointe du doigt divers facteurs,

y compris le débat constitutionnel au Canada. Le FMI note ainsi qu'à plusieurs occasions au cours de l'année, l'incertitude politique et les inquiétudes au sujet des efforts de consolidation fiscale ont créé des tensions sur les marchés financiers, entraînant une hausse des taux d'intérêt et une pression à la baisse sur la devise canadienne.

Elle explique que les taux d'intérêt élevés, auxquels il faut ajouter la diminution du revenu disponible, l'endettement élevé des consommateurs et les coupes dans les achats gouvernementaux, ont affaibli la demande intérieure.

Le ralentissement économique aux États-Unis a également ralenti la croissance des exportations.

«À la suite du référendum d'octobre au Québec, le niveau de confiance s'est amélioré et les taux d'intérêt ont baissé de façon significative, ce qui devrait permettre au rythme de l'activité économique de reprendre au cours de 1996», écrivent les auteurs du rapport semestriel de près de 200 pages.

Le FMI note également que le gouvernement fédéral et les provinces ont diminué de façon appréciable leurs déficits fiscaux au cours des dernières années. Il prévoit que le Canada pourra continuer dans cette veine, grâce à une compétitivité accrue. Il attribue ce gain de compétitivité à une baisse de la devise canadienne, des gains en productivité, une restructuration industrielle et une hausse modeste de la demande intérieure.

Le FMI croit que le taux de chômage au Canada devrait atteindre 9,6 % en 1996, pour redescendre à 9,2 % en 1997. Il se situait à 9,5 % en 1995.

Le taux d'inflation, qui était de 1,9 % en 1995, devrait diminuer à 1,3 % en 1996, pour revenir à 1,9 % en 1997.

Voir aussi en page B 4  
■ Le FMI s'inquiète du «dérapage» des dépenses sociales

## La construction de logements restera faible en 1996

Québec (PC) — Le niveau de construction de logements neufs va demeurer faible cette année. On prévoit pour 1996 la mise en chantier de 22 000 à 27 000 unités, soit à peine plus que l'an dernier où il y en a eu 21 800.

«Mais ce ralentissement amorcé depuis quelques années va permettre de résorber partiellement le taux d'occupation des logements à louer», a indiqué hier le ministre des Affaires municipales et responsable de l'habitation, Rémy Trudel, lors de l'étude annuelle des crédits de son ministère. Le taux de vacance varie de 6,8 à 7 % actuellement, selon les logements du Québec. Ce taux devrait être réduit à 6 %, selon les prévisions du ministère.

La tendance depuis huit ans a été de moins construire de logements neufs mais d'investir plus dans la rénovation. Les investissements pour la construction résidentielle neuve ont chuté de 5,1 milliards à 2,2 milliards entre 1987 et 1995 tandis que les dépenses en rénovation ont augmenté de 2,9 milliards à 3,3 milliards au cours de la même période. Cette difficulté dans le domaine de l'habitation se poursuit en dépit d'un certain nombre de programmes mis en place l'an dernier pour aider la relance de l'habitation. Un programme appelé *Rénove* rendait disponible 50 millions pour encourager la rénovation résidentielle. Il restera des fonds jusqu'en août dans ce programme, selon le ministre Trudel. Un autre fonds de 50 millions\$ a été débloqué pour la revitalisation des vieux quartiers des

villes. Ces deux programmes ont ensemble permis la rénovation de 48 000 logements, généré des investissements de 500 millions et permis de maintenir 6000 emplois dans la construction.

De plus, le gouvernement procède à la construction de 1200 logements sociaux dans un secteur où le besoin est criant. Le gouvernement fédéral a mis fin en 1993 à sa participation au logement social; le Québec évalue à 120 millions le manque à gagner à ce niveau. M. Trudel a cependant indiqué que les fonds (35 millions\$) que le gouvernement consacre au logement social ne pourront pas être augmentés à cause de la situation budgétaire.

### Train de vie réduit à la SHQ

Par ailleurs, la Société d'habitation du Québec (SHQ) a réduit son train de vie afin de se conformer aux directives du gouvernement. Le nombre d'employés de l'organisme a été réduit de 118 depuis 1992. Le tout s'est fait par le biais de postes vacants non comblés, de mise à pied d'occasionnels et du non renouvellement de contractuels, a expliqué le président de la SHQ, Jean-Paul Beaulieu.

Enfin, le ministre Trudel a rappelé qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, un changement à la loi forcera un propriétaire de logement à utiliser une copie du bail-type émis par la Régie du logement. La mesure vise à protéger les locataires car tous les droits des locataires sont inscrites sur le bail-type.

«ON VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI SAIT SUR QUEL PIED DANSER.»

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui a une direction claire et originale. Un quotidien qui participe au maintien et à l'enrichissement de la culture québécoise.

En devenant actionnaire, vous contribuez financièrement à l'avenir d'un journal solide et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent par leur investissement, la présence et la continuité d'une information de qualité indispensable en démocratie.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec. Troisième émission par voie de prospectus SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix: 1 \$ l'action  
Souscription minimale: 500 actions ordinaires  
Souscription par tranche de 500 actions ordinaires  
Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 450 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC.  
Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

NOTE: Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9  
Tél.: (514) 985-3333 Téléc.: (514) 985-3310.

LE DEVOIR



Amik Bissonnette et Louis Robitaille, danseurs étoiles des Grands Ballets Canadiens/Photographies par André Corneille

### DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3427	Hong-Kong (dollar)	0,1809
Allemagne (mark)	0,9008	Indonésie (rupiah)	0,000606
Australie (dollar)	1,1043	Italie (lire)	0,000892
Barbade (dollar)	0,7035	Jamaïque (dollar)	0,037
Belgique (franc)	0,045057	Japon (yen)	0,01253
Bermudes (dollar)	1,3767	Mexique (peso)	0,2016
Brésil (real)	1,4552	Pays-Bas (florin)	0,8301
Caribbes (dollar)	0,5206	Portugal (escudo)	0,00910
Chine (renminbi)	0,1686	Royaume-Uni (livre)	2,0483
Espagne (peseta)	0,01118	Russie (rouble)	0,002285
États-Unis (dollar)	1,3567	Singapour (dollar)	0,9875
Europe (ECU)	1,7330	Suisse (franc)	1,1374
France (franc)	0,2653	Taiwan (dollar)	0,0518
Grèce (drachme)	0,00587	Venezuela (bolivar)	0,00483

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

ÉCONOMIE

EN BREF

FAIBLESSE DU SECTEUR MANUFACTURIER

Ottawa (PC) — Le secteur manufacturier a traîné la patte au Canada, en février, mais manifeste des signes encourageants pour l'avenir. Statistique Canada a révélé que les produits manufacturés livrés ont chuté de 1,3 % à 32,2 milliards en février, après avoir bénéficié de gains modérés au cours des trois mois précédents. L'agence fédérale souligne d'ailleurs que les livraisons de produits manufacturés n'ont connu aucun véritable mouvement soutenu à la hausse depuis janvier 1995. La faiblesse de ce secteur économique en février s'est surtout signalée dans la pâte et le papier, où les prix ont chuté, ainsi que dans le domaine des véhicules motorisés. La livraison des véhicules motorisés pourrait se révéler encore plus faible, en mars, à cause de la grève dans l'usine de freins de Dayton, en Ohio, qui a provoqué la fermeture temporaire de plusieurs usines d'assemblage au Canada. Par ailleurs, les commandes non encore remplies ont grimpé de 0,7 % à 33 milliards en février, soit une troisième hausse mensuelle consécutive à ce chapitre.

IBM HAUSSE SON BÉNÉFICE DE 9 %

Armonk (AFP) — IBM a annoncé une hausse de 9 % de son bénéfice net au premier trimestre, à 1,35 milliard contre 1,24 milliard un an auparavant, sur un revenu de 16,6 milliards, en hausse de 5 %, selon un communiqué publié à son siège d'Armonk. Le bénéfice net par action s'est établi à 2,48 \$ US contre 2,12 \$ US, supérieur de huit cents aux prévisions des analystes. Le groupe a annoncé un relèvement de son dividende trimestriel à 35 cents contre 25 cents auparavant. Après postes extraordinaires découlant des acquisitions dans le secteur du logiciel, le bénéfice net d'IBM tombe à 774 millions, ou à 1,41 \$ US au premier trimestre de 1996.

NOMBRE RECORD DE VISITES

Ottawa (PC) — Statistique Canada a indiqué que les étrangers ont fait un nombre record de séjours au Canada en février dernier. On a en effet signalé 1,4 million de visiteurs étrangers qui ont séjourné au moins une nuit au Canada. Par ailleurs, après être demeuré stable depuis deux ans, le nombre d'Américains à séjourner au Canada a grimpé de 2,1 % en février comparativement au mois précédent. Le nombre de séjours comprenant au moins une nuit de visiteurs venant d'autres pays que les États-Unis a par ailleurs grimpé de 3,8 %. Les voyages en voiture d'une seule journée des Américains au Canada ont atteint les deux millions, soit le niveau le plus élevé des 15 dernières années. À l'inverse on signale 311 000 séjours de Canadiens dans des pays étrangers autres que les États-Unis au cours de ce même mois. Le nombre de voyages d'au moins une nuit des Canadiens aux États-Unis a par ailleurs totalisé 1,3 million.

JEAN COUTU: BÉNÉFICE EN HAUSSE

(PC) — Le Groupe Jean Coutu a annoncé hier qu'il avait terminé les neufs premiers mois terminés le 29 février 1996 avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard, en hausse de 37 % sur la période équivalente de l'année dernière. Le bénéfice net s'est accru de 10 % pour atteindre 36,4 millions, (neuf cents par action) par rapport à 33,1 millions, (63 cents par action) en 1995. Alors que l'industrie québécoise de la vente au détail de produits pharmaceutiques a accusé un recul de 7 % en 1995, le Groupe fait remarquer que le chiffre d'affaires de ses 228 succursales a progressé de 3 % depuis le début de l'exercice.

Le survie de Kenworth tient à un mince fil

La lettre de Paccar au ministre Landry laisse peu d'espoir pour un sauvetage de l'usine

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Le sauvetage de Kenworth par un renversement de Paccar de sa décision de fermer l'usine de Sainte-Thérèse ne tient plus qu'à un mince fil. Le vice-premier ministre Bernard Landry a reçu hier une lettre de la multinationale qui laisse peu d'espoir quant au succès de ce scénario.

«On peut toujours s'encourager du fait que Paccar n'a pas encore dit non», a ajouté Luc Desnoyers, directeur québécois des Travaillants canadiens de l'automobile. «Mais je me refuse encore à employer le mot positif en qualifiant l'état actuel de la situation», a-t-il renchéri.

Bernard Landry, impliqué dans le dossier depuis l'annonce de la fermeture de l'usine mardi dernier, a précisé hier à l'Assemblée nationale qu'il venait de recevoir une lettre des dirigeants de Paccar «qui n'était pas très encourageante pour les travailleurs de l'usine de Kenworth. Cette lettre ne permet pas de conclure à un très grand espoir de réouverture dans les conditions qui prévalaient avant dans cette usine.»

Mais les portes ne seraient pas définitivement fermées. «Il y a un mince rayon de lumière pour les travailleurs et, dans les heures qui viennent, nous allons continuer à tra-

vailer sur des solutions possibles.» Cette lettre ferait ressortir la curiosité de la direction de Paccar, qui voudrait comprendre davantage la position du gouvernement québécois dans ce dossier à la lumière des discussions menées la semaine dernière et de l'envoi, vendredi, d'une lettre à l'entreprise de Seattle. Dans cette lettre, le gouvernement proposait une approche globale d'analyse du problème et des voies de solution «pouvant mener à la réouverture de l'usine sur des bases nouvelles». Dans sa réponse, Paccar aurait précisé également qu'elle déléguerait une équipe, sur place, la semaine prochaine, une visite qui a été confirmée hier par M. Landry. Le vice-premier ministre a ainsi indiqué qu'il recevra, la semaine prochaine, la visite des dirigeants de la Paccar de Seattle «pour tenter de limiter les effets désastreux d'une fermeture de cette nature», a-t-il pris soin de nuancer.

Le gouvernement pris à partie

Pendant que l'on consacre toute ses énergies au plan A d'un hypothétique sauvetage de Kenworth — le plan B étant articulé autour d'une éventualité que le Fonds de solidarité puisse intervenir avec l'aide d'un partenaire —, l'opposition libérale est tombée hier à bras raccourcis sur le gouvernement, l'accusant de s'être traîné les pieds durant la grève de huit mois déclenchée au début d'août et

de ne pas être intervenu dès octobre dernier, au moment où Paccar annonçait la mise à pied de 600 des 850 travailleurs de l'usine.

Le député libéral de Lafontaine, Jean-Claude Gobé, a rappelé au ministre du Travail qu'en octobre 1995 les journaux avaient fait état d'un envoi de 600 avis de licenciement à son usine de Sainte-Thérèse. Matthias Rioux a expliqué que le ministre du Travail ne s'était pas inquiété outre-mesure puisque des avis de mises à pied n'ont rien à voir avec un avis de fermeture. «Il y a eu des avis de licenciements de l'entreprise aux travailleurs, mais de là à fermer la boîte, comme on l'a appris au cours des derniers jours, c'est une autre histoire. Jamais, le sous-ministre qui a eu l'occasion de rencontrer le syndicat et le représentant de l'entreprise à Sainte-Thérèse n'a pu supputer, pour un instant, qu'il y aurait fermeture de l'usine.»

D'autant plus qu'à ce moment-là, et même si les prévisions faisaient état, pour 1996, d'un ralentissement de l'ordre de 30 % dans la demande de nouveaux camions, le président du conseil et chef de la direction de Paccar, Charles M. Pigott, faisait ressortir, en octobre dernier, la production record de l'entreprise en 1995 (avec 40 000 unités) et ne cachait pas son optimisme pour 1996, malgré le recul à prévoir de la demande.

81 % des sociétés résidentes sont contrôlées par des Canadiens

LE DEVOIR

Selon la plus récente classification effectuée par Statistique Canada, 80,8 % des sociétés résidentes au Canada étaient sous contrôle canadien. Et le plus grand empire canadien en termes de sociétés contrôlées est le Groupe Edper, des frères Bronfman, avec quelque 320 entreprises sous sa coupe.

L'empire de The Edward and Peter Bronfman Group étend ses tentacules dans les domaines des ressources naturelles, des services financiers, de l'énergie, de l'immobilier et des banques d'affaires. Sous Brascan, Edper regroupe notamment Noranda, Trilon, London Insurance et Great Lakes Power.

Statistique Canada a dénombré que les 24 entreprises qui se sont classées en tête dans le répertoire «Liens de parenté entre sociétés», un document de 1200 pages réunissant plus de 70 000 sociétés au Canada publié hier, étaient contrôlées par des Canadiens et regroupaient 2574 sociétés. outre Edper, parmi les plus importantes on retrouve le Groupe Irving, le Groupe Weston, le Groupe Desjardins, le Groupe Desmarais et le Groupe

Reichmann.

«Au total, donc, 80,8 % des sociétés résidentes du Canada figurant dans ce rapport étaient sous contrôle canadien, a ajouté l'agence gouvernementale. Les entreprises sous contrôle américain en représentaient 9,9 % tandis que celles sous contrôle britannique et japonais en représentaient 2 et 1 % respectivement.» Quant à la première place au sein des entreprises sous contrôle étranger, elle revient à B.A.T. Industries Plc, du Royaume-Uni, qui contrôle 65 sociétés dont les activités principales se situent dans le domaine bancaire et dans les produits du tabac. Au premier des entreprises sous contrôle américain vient Cadillac Fairview, avec ses 45 sociétés œuvrant principalement dans le secteur immobilier.

Autre observation intéressante de Statistique Canada: le gouvernement français contrôle 59 sociétés au Canada, au troisième rang après les gouvernements du Canada et du Québec pour le nombre de sociétés contrôlées par des administrations publiques. Le gouvernement français contrôle 59 sociétés canadiennes actives «principalement dans le secteur bancaire et la fabrication d'aluminium».

Pratt & Whitney et SNECMA mettront au point un moteur

PRESSE CANADIENNE

Les entreprises Pratt & Whitney du Canada et SNECMA, de France, viennent de signer un protocole d'entente dans le but de mettre au point un moteur spécialisé, destiné aux avions régionaux.

La nouvelle a été annoncée par voie de communiqué depuis Paris hier, puis confirmée à Montréal par Pratt & Whitney. Il s'agit bien d'un protocole d'entente et non d'un contrat définitif, indiquait Francine Osborne, porte-parole pour Pratt & Whitney du Canada. Pour cette raison, les deux entreprises ont convenu de ne faire aucun commentaire «tant qu'on n'aura pas quelque chose de définitif».

L'alliance transatlantique permettra de profiter de la technologie respective de chacun, ainsi que de la capacité manufacturière

des deux grands motoristes mondiaux. SNECMA et ses filiales conçoivent, mettent au point, fabriquent et vendent des moteurs d'avion de haute technologie, à vocation militaire et civile. Pratt & Whitney est un des leaders mondiaux dans la construction de moteurs à turbines destinés au marché de l'aviation générale et régionale, ainsi que des hélicoptères.

L'entreprise est une filiale de United Technologies Corporation, de Hartford, au Connecticut.

La turbosoufflante visée par le protocole d'entente est un moteur à réaction pour jet, par opposition à un turbopropulseur, qui fonctionne à hélices. Des compagnies aériennes de partout dans le monde ont mis en service près de 6000 appareils qui sont propulsés par des moteurs fabriqués par SNECMA et Pratt & Whitney.

Apple accuse une perte de 740 millions

Cupertino (AFP) — Apple Computer, le fabricant des micro-ordinateurs Macintosh, a annoncé une perte nette de 740 millions au deuxième trimestre de son exercice, contre un bénéfice de 73 millions un an auparavant.

Le chiffre d'affaires est en baisse de 18 %, à 2,18 milliards de dollars, contre 2,65 milliards à la même période de 1995.

La perte nette, dont Apple avait annoncé l'ampleur fin mars, est imputable à une dévalorisation comptable des stocks, pour 388 millions, et à des

charges pour restructuration de 130 millions après impôts.

Sur le semestre, Apple a enregistré une perte nette de 809 millions (6,55 \$ US action), contre un bénéfice net de 261 millions de dollars (2,14 \$ US l'action) à la même période de 1994-95. Le chiffre d'affaires s'est contracté à 5,33 milliards contre 5,48 milliards.

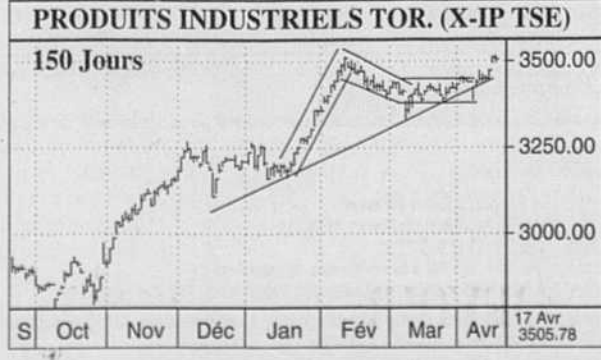
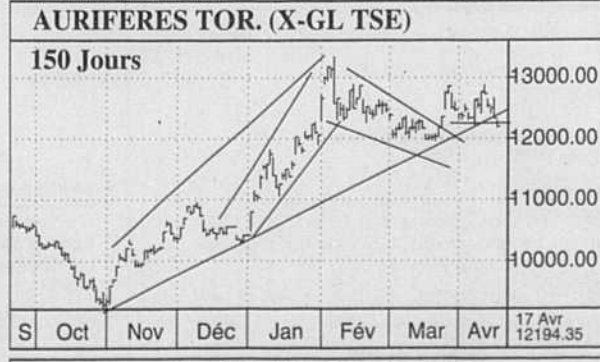
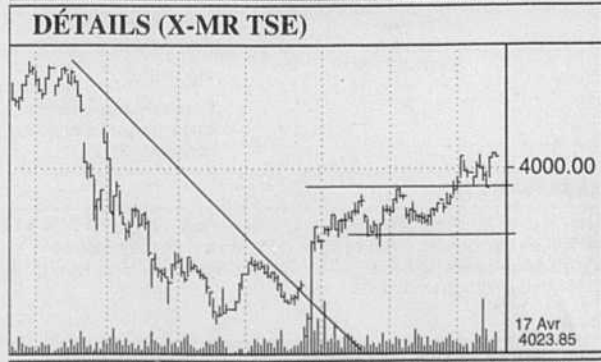
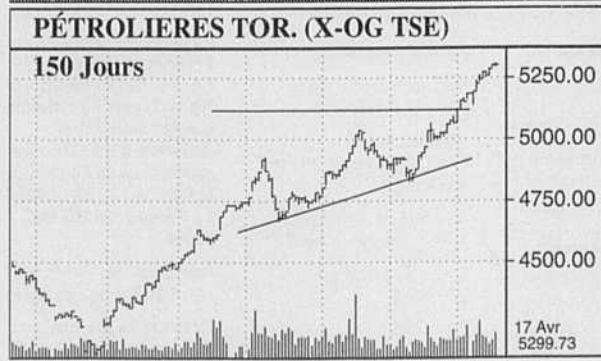
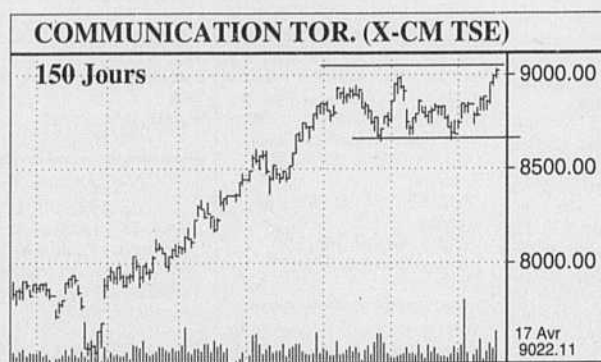
Du même souffle, Apple a annoncé la suppression de 2800 emplois, soit 16 % des effectifs, dans les 12 mois à venir.

COUP D'ŒIL BOURSIER

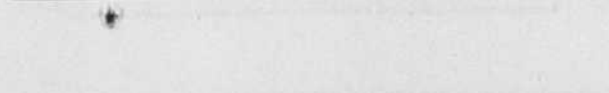
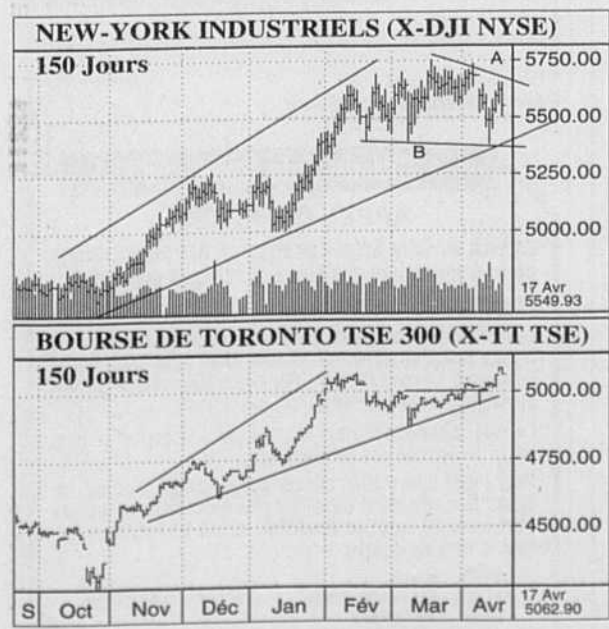
Les risques d'un marché haut

MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Après plusieurs jours de hausses modérées sur toutes les bourses, hop! la correction soudaine! Les soubresauts très volatiles sont fréquents quand les marchés sont hauts. C'est pour cela que nous avons élaboré plusieurs mises en garde dans les dernières semaines. Le retour à la hausse de l'industriel n'avait rien de fantastique, l'indice étant toujours dans sa formation baissière A et B. Le TSE 300, qui a perdu la moitié de l'industriel américain, montre quand même pas mal d'hésitation à continuer au-dessus de sa résistance. Seules les communications ont continué à la hausse. La plupart des autres secteurs sont restés plus ou moins stables ou se sont repliés. Les minières et les pétrolières, parmi les secteurs les plus forts et déjà en tendance haussière, se sont repliés très faiblement. Les industriels et le détail en plein décollage se sont contentés de regarder passer l'émotion du moment et n'ont presque pas bougé. La gestion s'est corrigée sans toutefois briser aucune règle. Les forestières, qui envoyaient les investisseurs depuis plusieurs jours, ont trouvé preneur au début de la séance mais l'humeur générale a fini par refroidir même ceux-là. Les transports et les aurifères, qui n'ont pas participé à la tombola des derniers jours, continuent de rêvasser au bord d'un précipice. Mieux vaut garder un œil de ce côté. La partie n'est donc pas encore jouée. Pour le moment, le mouvement baissier n'est pas assez important pour changer d'avis. Ce n'est toujours pas le Pérou pour acheter mais on ne vend plus si on a sévi un peu dans le portefeuille durant les deux ou trois derniers mois. Ça vaut la peine de garder l'œil sur les forestières. Après le mouvement à la hausse des derniers jours, un peu de stabilité pendant quelques jours, avec des volumes qui diminuent, montrerait que ceux qui ont acheté (des institutions) ont décidé de les garder. Après le mouvement de stabilité, si les titres repartent à la hausse traversant la résistance A et la tendance baissière B, on aurait la confirmation d'un revirement à plus long terme, mais pas avant.



**DECISION-PLUS**  
VIDÉOCASSETTE GRATUITE  
Deux heures éducatives qui pourraient changer votre vie  
(514)392-1366



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XXM:Indice du marché	20342	2440.20	-15.84	-0.6
XCB:Bancaire	4749	2885.84	-11.86	-0.4
XCO:Hydrocarbures	4730	1973.18	+4.53	0.2
XCM:Mines et métaux	5535	3335.58	-27.11	-0.8
XCF:Produits forestiers	2541	2489.05	-15.63	-0.6
XCI:Bien d'Équipement	4281	2518.82	-8.45	-0.3
XCU:Services publics	3766	2042.06	-4.19	-0.2

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>				
TSE 35	26212	262.11	-1.40	-0.5
TSE 100	*	305.93	-1.61	-0.5
TSE 200	*	310.53	-0.32	-0.1
TSE 300	55767	5062.90	-22.46	-0.4
Institutions financières	5317	3779.93	-17.99	-0.5
Mines et métaux	5919	5513.28	-35.36	-0.6
Pétrolières	10669	5299.73	+0.02	0.0
Industrielles	7564	3505.78	-4.44	-0.1
Aurifères	5227	12194.35	-132.18	-1.1
Pâtes et papiers	5942	4291.26	+2.71	0.1
Consommation	2881	8032.73	-63.60	-0.8
Immobilières	268	1532.66	-0.53	-0.0
Transport	1649	5136.02	-37.67	-0.7
Pipelines	1582	3997.80	-8.23	-0.2
Services publics	2087	3670.28	-8.36	-0.2
Communications	3471	9022.11	+27.86	0.3
Ventes au détail	2093	4023.85	-6.42	-0.2
Sociétés de gestion	1093	5850.11	-121.24	-2.0

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>						
Indice général	43597	1165.16			+0.79	0.1
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>						
30 Industrielles	48220	5549.93			-70.09	-1.2
20 Transports	7639	2201.07			+17.05	0.8
15 Services publics	5291	208.29			-0.07	-0.0
65 Dow Jones Composé	61151	1816.39			-8.30	-0.5
Composite NYSE	*	344.56			-1.72	-0.5
Indice AMEX	*	575.49			-7.31	-1.3
S&P 500	*	641.61			-3.39	-0.5
NASDAQ	*	1120.87			-4.05	-0.4

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>LES PLUS ACTIFS DE TORONTO</b>						
BLACK SWAN GOLD	18121	1.25	0.80	0.83	-0.22	-21.0
PURE GOLD RES INC	17870	0.41	0.29	0.30	+0.03	11.1
SIKAMIN GOLD RES	5761	0.14	0.09	0.13	+0.04	44.4
MINERAL RES CP	3261	0.09	0.08	0.09	+0.01	12.5
RANGER OIL LTD	2404	10.45	9.70	10.35	+0.65	6.7
NOVA CP	2178	13.55	13.20	13.50	+0.05	0.4
THOMSON CP (THE)	1722	22.25	22.00	22.25	+0.20	0.9
DIAMOND FIELDS	1592	40.35	39.90	40.15	-0.15	-0.4
STRIKE ENERGY INC	1554	3.50	3.45	3.46	-0.04	-1.1
TRANSCDA	1439	19.25	19.10	19.20	-0.05	-0.3

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL</b>						
BRESEA RES LTD	1390	16.10	15.25	15.60	+0.35	2.3
DONOHUE INC A	918	17.70	17.40	17.55	-	-
MAPLE LEAF FOODS	803	7.00	6.75	6.85	-0.25	-3.5
IMASCO LTD	611	25.80	25.50	25.65	-	-
MISPEC RESOURCES	497	3.85	3.10	3.19	+0.29	10.0
CRESTAR ENERGY	452	24.95	24.50	24.50	-0.50	-2.0
DIABIOR EXPLOR INC	439	1.21	1.10	1.15	-0.05	-4.2
DOMTAR INC	419	10.80	10.50	10.50	-0.10	-0.9
DENISON MINES LTD	403	0.40	0.38	0.40	+0.01	2.6
AIR CANADA	368	5.60	5.30	5.30	-0.15	-2.8

ÉCONOMIE

Dans les pays industrialisés

Le FMI s'inquiète du «dérapiage» des dépenses sociales

À long terme, la situation des finances publiques est encore plus préoccupante à cause du vieillissement de la population, souligne le Fonds

JEAN-LOUIS SANTINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète du dérapage des dépenses sociales dans l'ensemble des pays industrialisés qui accroît dangereusement leur endettement et handicape leur croissance en faisant monter les taux d'intérêt.

À long terme, cette situation, déjà délicate, est encore plus alarmante en raison de la diminution attendue des recettes fiscales qui résultera de la réduction du nombre des actifs du fait du vieillissement de la population, avertit le Fonds dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publié hier.

Le montant des transferts sociaux y compris les retraites, les subventions et le paiement des intérêts sur la dette publique, est passé dans les pays industrialisés de 8 % de leur produit intérieur brut (PIB) en 1960 à 17 % en 1980 et à 21 % en 1992. En France, en Italie, en Norvège et en Suède, il a dépassé 30 %.

Ce fossé grandissant entre les dépenses et les revenus de l'Etat a entraîné un gonflement important de la dette de ces pays. De 1980 à 1985, cet endettement a bondi de 40 % de leur PIB à environ 70 %. La majorité d'entre eux, dont les États-Unis, le Japon, la France, l'Allemagne et l'Italie, ont enregistré un doublement de leur dette relativement à leur PIB alors que pour la Grèce et l'Espagne ce ratio a été multiplié par quatre ou cinq.

Parmi les pays qui sont le plus endettés, on compte le Canada, l'Italie, la Belgique et la Grèce avec une dette proche ou dépassant 100 % du PIB en 1995, précise le Fonds. En accroissant les risques inflationnistes, des défi-

cits budgétaires et des endettements publics élevés, ont provoqué une augmentation des taux d'intérêt réels qui ont des conséquences néfastes sur les investissements et l'activité économique dans ces pays. Citant différentes études, le FMI affirme que le dérapage des dépenses publiques dans les pays industrialisés depuis ces quinze dernières années a entraîné une hausse des taux d'intérêt réels variant de 1 à 2,5 points, voire davantage.

Se penchant sur les causes de l'explosion des dépenses sociales, le FMI estime qu'outre l'augmentation du nombre des retraités, la trop grande générosité des prestations sociales et notamment l'élargissement du nombre des bénéficiaires explique en partie ce problème.

Les allocations de chômage de longue durée, en excluant un nombre important de personnes de la force de travail, qui pourraient autrement contribuer au régime de retraite, provoquent une augmentation des impôts pour compenser le manque de contribution. De ce fait, conclut le FMI, «une réduction significative du chômage structurel contribuerait grandement à l'amélioration de la situation budgétaire en Europe» notamment.

La diminution de la productivité observée depuis le début des années 70 a pesé plus lourdement sur les budgets que ne l'avaient prévu les gouvernements. Une diminution de la productivité, en entraînant une baisse générale des salaires des personnes les moins qualifiées, se traduit une diminution de la base fiscale de l'Etat.

Sur le long terme la situation des finances publiques est encore plus préoccupante en raison de l'évolution démographique, avertit le FMI. Alors que pendant la période allant de 1950 à 1990, le financement des caisses de retraites et des assurances-maladie des retraités n'a posé aucun pro-

blème budgétaire en raison de l'arrivée sur le marché du travail de la génération du baby boom, la situation est nettement moins favorable pour les 50 prochaines années. Le ratio de dépendance (les retraités — plus de 65 ans — par rapport aux actifs — 15 à 64 ans —) va ainsi doubler d'ici à 2030 dans la plupart des pays industrialisés pour se situer dans la fourchette des 30 à 50 %.

D'ici à 2050, ce ratio de dépendance dépassera les 50 % dans les pays dont la population connaîtra le vieillissement le plus marqué comme surtout l'Allemagne, l'Italie et le Japon où il y aura moins de deux actifs pour soutenir chaque retraité comparativement à environ cinq aujourd'hui dans l'ensemble du monde industriel.

Le FMI a récemment estimé que le montant réel des engagements des États industriels pour couvrir les versements des retraites publiques dépassait en 1994, 68 % de leur produit intérieur brut (PIB) à l'exception toutefois des États-Unis et de la Grande Bretagne où ce ratio est nettement plus bas avec respectivement 30 et 5 % environ. Cette dette «invisible» dépasse 100 % du PIB en France, en Allemagne et au Japon.

Si le niveau actuel des transferts est maintenu, les pays industriels auront en moyenne une insuffisance de contributions annuelles représentant 1,8 % de leur PIB entre 1995 et 2050. Pour l'Allemagne, par exemple, ce trou atteint 3,4 %. Les futures générations de salariés devront, soit payer davantage d'impôt pour maintenir les niveaux de retraite et de couverture médicale promise ou alors il faudra réduire le montant de ces prestations. En somme, conclut le FMI, «les systèmes de retraite sont trop généreux pour les moyens financiers dont disposeront probablement les gouvernements pour y faire face.»

EN BREF

AMR QUADRUPLE SON BÉNÉFICE

Fort Worth (AFP) — AMR Corp, holding propriétaire d'American Airlines, l'une des premières compagnies aériennes américaines, a annoncé un quadruplement de son bénéfice net à 157 millions au premier trimestre 1996 par rapport à la même période en 1995. Le chiffre d'affaires trimestriel, en hausse de 40 %, a totalisé 4,3 milliards. Le bénéfice net par action s'est monté à 1,84 \$ US contre 48 cents un an avant. Les analystes de Wall Street tablaient sur un bénéfice par action de 1,33 \$ US. AMR a également annoncé qu'il avait décidé de réorganiser sa filiale SABRE Group, son système de réservations informatisé, pour en faire une entité séparée.

CHUTE DU PRIX DU PÉTROLE

Londres (AFP) — En baisse de plus de 4 \$ US depuis le début de la semaine, le prix du pétrole Brent a chuté lourdement hier pour se retrouver à 18,50 \$ US le baril sur le marché de Londres alors que les opérateurs craignent de plus en plus la conclusion d'un accord entre Bagdad et l'ONU au sujet d'une reprise des exportations de brut par l'Irak. La poursuite des négociations à New York au sujet de la vente de quantités limitées de pétrole en échange d'une aide humanitaire, rend le marché très nerveux. Les opérateurs s'attendent à la conclusion prochaine de ces discussions. Parallèlement, le président et le directeur général l'OEPEP ont visité Bagdad hier, pour la première fois depuis la guerre du Golfe (août 1990), afin de discuter de l'éventuel retour de l'Irak sur le marché pétrolier.

UN MAUVAIS TRIMESTRE POUR FORD

Dearborn (AFP) — Ford, deuxième constructeur automobile américain, a annoncé un plongeon de son bénéfice net au premier trimestre 1996, à 653 millions contre 1,55 milliard un an auparavant. Le bénéfice par action a chuté à 53 cents contre 1,28 \$ US au premier trimestre 1995, à inclure le groupe de Dearborn (Michigan) dans un communiqué. Le chiffre d'affaires est en légère augmentation à 36,2 milliards contre 34,78 milliards il y a un an.

Société d'énergie de la Baie James
TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES
APPEL D'OFFRES
N° 96-0044
NOLISEMENT D'HELICOPTÈRES
"À TERME" ET "SUR DEMANDE"
Période du 1er juin 1996 au 31 décembre 1996
Prix du document : 25 \$
Garantie de soumission : 75 000 \$
Date et heure limites de réception des soumissions :
LE 9 MAI 1996 À 15 H 30,
HEURE DE MONTRÉAL
Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant :

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340
CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, NO: 3446-27010, 3446-18724 - BREF D'EXÉCUTION - LA VILLE DE ST-LÉONARD, Partie Demanderesse, vs: LÉONARD, Partie Demanderesse, vs: LONGPRE ANTOINE, Partie défenderesse. Le 29e jour d'avril 1996, à 12h00, au 8241, DROLET, MONTRÉAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: SAVARD DENIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 Téléphone, 1 vidéo cassette; 1 machine à coudre. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, 514-848-0979, FAX: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS
Dans l'affaire de faillite de:
9017-7809 QUEBEC INC.
4460, Guénette
Laval, Qc H7T 2Z7
Avis est par les présentes donné que la suite de la faillite a fait cession de ses biens le 11 avril 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 mai 1996 à 09h30 heures a.m. au bureau du Séquestre officiel, 5 Place Ville-Marie, 8ème étage, Pièce 800, Montréal, Québec. Fait à Valleyfield, le 12 avril 1996. Bureau de: J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC., 7 rue Bay Valleyfield, Québec, J6S 1X3 Tél: 514-373-5698 ou 1-800-363-5330. AVIS est donné selon l'article 795 du Code civil du Québec, que UBALD DERAGON est décédé à Longueuil le 13 octobre 1995. L'inventaire des biens sera déposé au bureau du

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344
Fax: 985-3340
L'inspecteur général des institutions financières a la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Montréal, le 10 avril 1996 LACOSTE LANGEVIN.
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-033527-966 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT HYDRO-QUÉBEC Partie demanderesse vs: FRANÇOIS JUSTUM Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à FRANÇOIS JUSTUM, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JEAN MAITLAND MONJEUNE. Lieu: Montréal Date: 12 avril 1996 MICHEL MARTIN, G.A.

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
HORIZONTELEMENT
1- Garants.
2- Aspect du papier.
3- Sésifardé.
4- Oiseau.
5- AVALÉ.
6- Bande de terre.
7- Président d'Angola (1975-1979).
8- Résidu de l'orge.
9- Ordonnance.
10- Coryza.
11- Regu.
12- Il va de fleur en fleur.
VERTICALEMENT
1- Rattraper.
2- Fatiguer.
3- Nettoyer avec la saie.
4- Nez.
5- Richesse.
6- Incident.
7- Déshonoré.
8- Excessive.
9- Brome.
10- Grabat.
11- Lien grammatical.
12- Ducat d'or.
Société d'énergie de la Baie James SERVICE ACHATS-CONTRATS 25e étage 500, boul. René-Lévesque ouest Montréal (Québec) H2Z 1Z9
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.
Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.
Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec, une base d'exploitation et des installations d'entretien et de réparations au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner.
Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au (514) 879-6700.
Jocelyne Fortin
Chef de service Achats-Contrats

RAYMOND, CHABOT INC.
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
Dans l'affaire des faillites de :
3087-7617 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant fait affaires sous la raison sociale de "Herbu Rive-Sud Enr." au 38A, Calixa-Lavallée, Verchères (Québec) J0L 2R0.
MAÇONNERIE ROLLAND INC., corporation légalement constituée, ayant fait affaires sous la raison sociale de "Centre du Foyer St-Jean Iberville" au 173, Route 104, Iberville (Québec) J2X 4J2.
Avis est par la présente donné que Maçonnerie Rolland Inc. ayant déposé une cession le 11e jour d'avril 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26e jour d'avril 1996 à 10 h 00 au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.
ST-HYACINTHE, ce 16e jour d'avril 1996.
Raymond, Chabot Inc., Es qualités de syndic aux actifs de 3087-7617 Québec Inc. Maçonnerie Rolland Inc. Louis Langevin, C.A. 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001 St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9 Téléphone: (514) 774-4300 (MT) 467-6092

Hydro Québec Appel de candidatures pour 14 h, heure de Montréal
ABR.60009.A le mardi 7 mai 1996
Préselection des entrepreneurs en vue de la rénovation clés en main du 5600, avenue Pierre-de-Coubertin (37 700 m²)
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: NON REQUISE
Prix: 200 \$
Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-4811
Avis important: Une séance d'information sera tenue le 25 avril 1996 à 13 h 30, à l'auditorium du 75, boul. René-Lévesque ouest, Montréal. La présence à cette séance est obligatoire.
Le prix des documents comprend les taxes, est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à :
Hydro-Québec Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8
Pour renseignements relatifs à la vente des documents: Téléphone (514) 840-4903 (Région de Montréal) 1-800-324-1759 (De l'extérieur)
Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Hydro Québec Appel d'offres pour 14 h, heure de Montréal
BDN.64000.A le mardi 30 avril 1996 Fourniture de 45 ensembles d'échafaudage en fibre de verre Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 % du montant total Prix: 25 \$ Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-4784
LSB.68008.A le mardi 7 mai 1996 Région Maisonneuve Centrale Rivière-des-Prairies Reconstruction de la dalle d'entrée Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 % du montant total Ordre de grandeur: 200 000 \$ Prix: 25 \$ Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-3490
CTT.60005.A le lundi 14 mai 1996 Territoire de la Baie James Pose d'un câble de garde à fibres optiques sur la ligne à 735 kv Némiscau-Abitibi (section: Rivière Marte - Abitibi) et isolation d'un câble de garde conventionnel sur la ligne à 735 kv Abitibi-La Vérendrye - Grand Brûlé Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 % du montant total Ordre de grandeur: 2 500 000 \$ Prix: 150 \$ Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-4811
Avis important (LSB.68008.A): Une visite des lieux et une séance d'information seront tenues le lundi 29 avril 1996 à 14 h 00 à la Centrale Rivière-des-Prairies. Cette visite et cette séance d'information sont obligatoires pour soumissionner (Confirmation de présence requise - télécopieur: (514) 840-3490).
Note (LSB.68008.A): Seuls ceux qui auront assisté à la visite des lieux/séance d'information sont admis à soumissionner.
Le prix des documents comprend les taxes, est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à :
Hydro-Québec Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8
Pour renseignements relatifs à la vente des documents: Téléphone (514) 840-4903 (Région de Montréal) 1-800-324-1759 (De l'extérieur)
Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de Mme Monique Trudeau Valentine en son vivant domiciliée au 1741, rue des FOUGERES, Val-Des-Bains, le 5 DÉCEMBRE 1995, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur le 1er avril 1996 à VAL-DU-ROUILLON. Ce inventaire a été déposé devant Me Jean Valiquette, 5610, 18e Avenue, Montréal, H1X 2P5 et peut être consulté par les intéressés au 5241, BAS ST-FRANÇOIS, Duvernay, Laval.
Donné ce 1er avril 1996
André Valentine, Liquidateur.
Cité de Côte Saint-Luc
APPEL D'OFFRES
La Cité de Côte Saint-Luc requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants :
Responsabilité civile/biens Assurance
Les soumissions (dépôt 25 \$ non remboursable) seront reçues jusqu'au vendredi 10 mai 1996 à 10 h au 5801, boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.
La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le titre du dossier.
Union des municipalités du Québec 1-800-256-7774

# LE DEVOIR

# LES SPORTS



Sébastien Lareau, de Boucherville, a causé une belle surprise, hier, en éliminant le Néerlandais Jan Siemerink.

Tournoi de Tokyo

## Lareau continue sur sa lancée

PRESSE CANADIENNE

Tokyo — Sébastien Lareau, de Boucherville, a causé une belle surprise, hier, en éliminant le Néerlandais Jan Siemerink, tête de série numéro sept, au deuxième tour du tournoi de tennis de Tokyo. Lareau a atteint la troisième ronde du tournoi en l'emportant 6-7 (7-4) 6-2 6-1.

La victoire de Lareau est d'autant plus méritoire qu'il a dû être massé juste avant son match en raison de raideurs à la nuque.

«J'ai dû mal dormir, a-t-il dit. Je me suis réveillé avec des raideurs à la nuque. C'était vraiment douloureux durant la période d'échauffement. J'ai eu mal à chaque fois que j'ai dû m'élaner du revers.»

Lareau affrontera maintenant l'Américain Richey Reneberg. Lareau et son partenaire américain Alex O'Brien sont également classés n° 4 en doubles.

Après avoir perdu la première manche au bris d'égalité, Lareau a

enlevé le service de Siemerink pour mener 3-1 dans le deuxième set. Lareau a poursuivi sa domination dans la troisième manche qu'il a rapidement menée 5-1 malgré une interruption de dix minutes causée par la pluie lors de la quatrième partie.

Furieux d'une décision d'un juge de lignes dans la septième partie du troisième set, Siemerink a exigé la présence de l'arbitre en chef du tournoi Tom Barnes. Le jeu a été repris et Lareau a répliqué en concluant le match d'un coup gagnant.

«J'ai eu six points de bris à ses deux premiers services. C'était une question de temps avant que je ne le brise, a expliqué Lareau.

Je l'avais déjà battu deux fois de façon décisive cette année (à Sydney en janvier et le mois dernier en Floride). Je savais que mes chances de l'emporter pour une troisième fois seraient bonnes si je parvenais à le briser tôt dans la deuxième manche après avoir perdu au bris d'égalité.»

## La fille de Carew perd son combat contre la leucémie

Orange, Calif. (AP) — La fille de Rod Carew, Michelle Carew, a perdu hier son combat contre la leucémie après une lutte de sept mois. Elle était âgée de 18 ans.

Son père, qui est membre du Panthéon de la renommée du baseball, sa mère Marilyn, ainsi que d'autres membres de sa famille étaient à son chevet lorsqu'elle a rendu l'âme, hier matin, au Children's Hospital du comté d'Orange, a déclaré Orman Day, porte-parole de l'établissement.

«Sa chambre, située dans un environnement stérilisé aux soins intensifs de l'aile de cancérologie, a été ouverte afin qu'elle puisse embrasser ses parents et amis», a dit Day.

Michelle est morte d'un arrêt cardiaque et respiratoire, a indiqué son cancérologue Mitchell Cairo, qui est également directeur du programme de greffe de la moelle épinière de l'hôpital.

Michelle avait subi une transplantation par cordon ombilical le 22 mars dernier afin de raviver son système immunitaire. Cette opération a été réalisée lorsqu'il est apparu qu'une greffe de la moelle ne serait pas possible en raison de l'absence d'un donneur compatible.

Son combat a été suivi par toute l'Amérique depuis que son père, aujourd'hui instructeur des frappeurs des Angels de la Californie, a lancé un appel public dans l'espoir de trouver un donneur. Cet appel a été entendu par plus de 70 000 personnes.

«La réaction des gens va certainement sauver bien des malades souffrant du cancer», a déclaré Day.

Carew a pris congé des Angels afin de passer le plus de temps possible auprès de sa fille.

«Cette famille a été auprès d'elle 24 heures par jour pendant sept mois», a dit Day.

## PIPPIG HOSPITALISÉE

(Reuter) — La marathonnienne allemande Uta Pippig a été hospitalisée mardi, une journée après avoir signé sa troisième victoire d'affilée dans le marathon de Boston, a annoncé son entraîneur dans un communiqué diffusé par la fédération d'athlétisme de la ville. La Berlinoise, âgée de 30 ans, est à l'hôpital pour des examens, a dit l'entraîneur, Dieter Hogan. «Jusqu'ici, les résultats sont bons. Uta restera à l'hôpital cette nuit pour se reposer et devrait sortir jeudi matin.»

## INSCRIPTIONS A ROLAND-GARROS

(Reuter) — Les Internationaux de France de tennis devraient réunir à partir du 27 mai prochain un tableau sans précédent dans l'histoire du Grand Chelem puisque tous les meilleurs joueurs mondiaux, sans exception, sont engagés. Deux joueurs, l'Argentin Guillermo Perez Roldan et l'Américain Chuck Adams, blessés, bénéficient d'un classement protégé. Chez les femmes, Monica Seles et Steffi Graf, toutes les deux numéro un mondiales, sont inscrites.

Série Canadien contre Rangers

## Damphousse est d'attaque

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

New York — *Damn-Phousse*, titrait hier en grosses lettres un journal de New York.

Vincent Damphousse a été le meilleur compteur du Canadien contre les Rangers cette saison, ayant participé au pointage dans les cinq matchs entre les deux équipes (6-3-9). Il a marqué deux buts contre eux pour une deuxième fois de suite lors du premier match de la série, en plus de continuer à s'occuper de Mark Messier à sa façon, c'est-à-dire non pas en le suivant pas à pas mais en se lançant lui-même à l'attaque.

Messier était sur la glace pour les trois buts du Canadien avec ses compagnons de trio Adam Graves et Pat Verbeek, et les trois attaquants ont complété le match avec un différentiel de moins-3.

Colin Campbell avait déjà parlé de Damphousse comme d'un des joueurs les plus sous-estimés de la Ligue nationale, et Mario Tremblay s'attend à ce que son homologue des Rangers tente de sortir Messier de ses griffes pour le deuxième match de la série, ce soir, au Madison Square Garden.

«Ca sera à moi de m'ajuster et je vais le faire», a prévenu l'entraîneur du Canadien, «quitte à faire jouer Damphousse avec Kovalenko et Recchi. Moi je veux Damphousse contre Messier en tout temps. Même s'il n'est pas à 100 % de sa forme, il aurait pu trancher le match sur son échappée.»

Cette statistique de moins-3 est d'ailleurs trompeuse dans le cas du trio de Messier, qui a été souvent dominant. En fin de troisième période par exemple, les trois attaquants ont tout fait sauf marquer. Graves (10) et Messier (5) ont été crédités à eux seuls de presque la moitié du total de tirs au filets de tous les joueurs du Canadien (32).

### Vraiment blessé

Et, tout le monde le sait, Messier revenait au jeu après une absence de six matchs même s'il soigne toujours une douloureuse blessure aux côtes.

«Cette blessure m'a affecté, je ne peux pas le nier. J'ai eu un peu de difficultés à lancer et à prendre des mises au jeu», a confessé celui qui a joué avec un protecteur spécial.

«C'est évident. Je l'ai vu à quelques reprises revenir au banc, plié en deux et avec de la misère à

respirer», a noté Tremblay.

Peu importe, l'entraîneur du Canadien semble d'accord avec Campbell, qui a déclaré: «Mark en forme à 70 % est aussi bon que n'importe quel autre joueur à 100 %».

Mais il a beau être fort comme un cheval et suscité l'admiration par sa fougue et son courage, Messier demeure un être humain et il a laissé filer Vincent Damphousse sur le but égalisateur.

Messier a aussi évité les contacts physiques, mais ses adversaires n'ont pas abusé de la situation.

«C'est évident qu'on veut le frapper, a expliqué Tremblay, mais si vous avez bien vu, il ne va pas dans les coins et il se tient plutôt au centre de la patinoire en raison de sa blessure. On ne va quand même pas courir après.»

«Ca va aller mieux la prochaine fois», a prévu Messier en se réjouissant que la situation n'ait pas empiré.

Mario Tremblay a toutefois relevé que le Canadien a bien fait contre les Rangers cette saison, alors que Messier était en santé. Ce dernier montre une fiche de 3-2 contre le Canadien en saison régulière, la deuxième meilleure des Rangers derrière Luc Robitaille (3-3).

## Tremblay est satisfait de Turgeon

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

New York — Le Canadien n'a pas fait les choses très différemment pour son premier match des séries éliminatoires: il a continué d'accorder plus de 40 tirs au but, le trio de Pierre Turgeon a été inoffensif et encore une fois on a remporté une victoire qu'on ne méritait pas.

Mario Tremblay, bien sûr, ne voyait pas les choses de cette façon: «Je me rappelle un match des séries en 1986, disait-il hier. Les Rangers nous avaient dominés quelque chose comme 57-27 au total des lancers, mais Patrick Roy avait été extraordinaire et on avait gagné.»

«Les séries, ça ne change pas, c'est toujours un duel de gardien, et mardi, le jeune Thibault a été extraordinaire.» Mais Jocelyn pourra-t-il tenir le coup avec la même constance qu'un Patrick à son meilleur?

Cela dit, Tremblay n'est quand même pas aveugle et il a réalisé que ses adversaires ont fait de belles choses mardi. Ils ont frappé ou frôlé les poteaux à quelques reprises et Alexei Kovalev s'est vu refuser un

but parce que l'arbitre Mark Faucette a perdu la rondelle de vue et sifflé trop vite.

A vrai dire, le Canadien semblait aussi béni des dieux qu'en 1993.

«Ils ont toujours perdu le premier match dans leurs (cinq) dernières séries, a rappelé Tremblay, et on a encore un bon bout de chemin à faire.»

À la défense de Turgeon

L'entraîneur s'est encore porté à la défense de son capitaine: «Il a eu sept tirs au but contre les Islanders et quatre hier», a-t-il commencé par dire, comme s'il ne savait pas que Turgeon avait dirigé d'inoffensifs tirs de loin.

«Il y a une chose que je veux mettre claire, a-t-il poursuivi. Dans les séries, je me fous de qui va marquer des buts. Ce que je veux, c'est qu'on joue bien défensivement, et je n'accepterai pas que des joueurs trichent dans notre territoire. Le trio de Turgeon n'a été sur la glace pour aucun but de l'adversaire et c'est ce qu'il faut regarder. Moi, c'est ça que je recherche.»

«C'est exactement ce qu'il nous a

dit», a confirmé Turgeon, qui s'est montré satisfait de sa performance et de celle de son trio: «On a joué un peu plus profondément dans notre territoire et on a aussi obtenu quelques chances.»

Son trio a été limité à sept tirs au filet, contre 15 pour celui de Vincent Damphousse, qui devait de plus lutter contre le trio numéro un de Mark Messier.

Savage s'est révélé

L'autre meilleur trio a été celui de Brian Savage, Saku Koivu et Valeri Bure, et s'il y a eu une différence dans le jeu du Canadien, ce fut certes la performance encourageante du premier, qui a avoué hier qu'il voulait se faire pardonner sa deuxième moitié de saison.

Tremblay affirme n'avoir jamais perdu confiance en Savage.

«Écoutez bien, a-t-il dit. Ce gars-là a marqué 25 buts et il en aurait réussi 40 ou 45 dans une saison normale. Je lui ai demandé d'oublier sa deuxième moitié de saison et de repartir à neuf. Je lui ai dit que j'avais besoin de lui et il a joué un très bon match.»

### EN BREF

#### LE SOUFFLE COUPÉ

Benoît Brunet a été blessé gravement tellement souvent que plusieurs ont craint le pire quand on l'a vu quitter la glace en fin de troisième période du premier match de la série contre les Rangers. Mais il n'a eu que le souffle coupé, suite à une mise en échec de Jeff Beukeboom, et il est simplement retourné au vestiaire pour se reposer en attendant le début de la période supplémentaire, à la suggestion du thérapeute Gaétan Lefebvre. C'est lui qui a préparé le but victorieux de Vincent Damphousse, sa deuxième passe sur autant de buts de son coéquipier. Le Canadien peut se réjouir d'avoir pu compter sur lui au moment où Martin Rucinsky se blessait.

#### PAS DE COUVRE-FEU POUR LES CANADIENS

Il n'est pas question que Mario Tremblay imite Jacques Lemaire en commandant des couvre-feu à 21 heures. On ne parle pas non plus de retraite fermée pour le Canadien dans les séries. Rendus là, l'entraîneur estime que les joueurs sont assez responsables pour se ménager. «Il ne faut pas être plus catholique que le pape», a-t-il dit.

#### KOVALEV, UNE ÉNIGME À NEW YORK

Alexei Kovalev demeure une énigme à New York. Il a été limité à 24 buts cette saison, en dépit d'un talent exceptionnel, mais on peut s'attendre encore à ce qu'il connaisse de fortes séries. Tous s'entendent pour dire que le Russe de 23 ans a tout ce qu'il faut pour être une vedette dans la Ligue nationale. Il n'avait que 21 ans quand les Rangers ont gagné la coupe en 1994 et il avait amassé 21 points en 23 matchs des séries. Il a enchaîné avec 11 points en dix matchs la saison dernière et il a été le meilleur des siens lors du premier match cette année.

#### BRISEBOIS «CREVÉ»

À son premier match en trois semaines, Patrice Brisebois n'a pas caché qu'il avait dû courir après son souffle. «Ça n'a peut-être pas paru, a-t-il dit en riant, mais quelquefois j'étais crevé en revenant au banc.» C'était une réaction normale après une aussi longue absence, surtout qu'il a été beaucoup utilisé, et la bonne nouvelle, c'est que les malaises au dos ne sont pas revenus.

### HOCKEY

**LIGUE NATIONALE**

**CONFÉRENCE DE L'EST**

**PHILADELPHIE VS TAMPA BAY**  
Mardi  
Philadelphie 7 Tampa Bay 3  
(Philadelphie mène 1-0)  
Aujourd'hui  
Tampa Bay à Philadelphie, 19h30. (TSN)

**PITTSBURGH VS WASHINGTON**  
Hier  
Washington à Pittsburgh  
**NEW YORK VS MONTRÉAL**  
Mardi  
Montréal 3 NY Rangers 2 (P)  
(Montréal mène 1-0)  
Aujourd'hui  
Montréal à NY Rangers, 19h30. (CBC, SRC)

**FLORIDE VS BOSTON**  
Aujourd'hui  
Boston en Floride, 19h30.

**CONFÉRENCE DE L'OUEST**

**DETROIT VS WINNIPEG**  
Hier  
Winnipeg à Detroit  
**COLORADO VS VANCOUVER**  
Mardi  
Colorado 5 Vancouver 2  
(Colorado mène 1-0)  
Aujourd'hui  
Vancouver au Colorado, 21h. (CBC, RDS)

**CHICAGO VS CALGARY**  
Hier  
Calgary à Chicago  
**TORONTO VS ST. LOUIS**  
Mardi  
St. Louis 3 Toronto 1  
(St. Louis mène 1-0)  
Aujourd'hui  
St. Louis à Toronto, 19h30. (CBC)

### BASEBALL

**LIGUE NATIONALE**

Mardi

Chicago 6 Cincinnati 3  
Montréal 7 Philadelphie 6  
Atlanta 5 Floride 2  
Pittsburgh 13 St. Louis 3  
Houston 9 New York 6  
San Diego 10 Colorado 6  
San Francisco 5 Los Angeles 3

Hier

Houston à New York  
Cincinnati à Chicago  
San Diego au Colorado  
Los Angeles à San Francisco  
Philadelphie à Montréal  
Floride à Atlanta  
Pittsburgh à St. Louis  
Los Angeles à San Francisco

Aujourd'hui

Pittsburgh à St. Louis, 13h35.  
San Francisco à Chicago, 14h20.  
Philadelphie à Montréal, 19h35.  
Floride à Atlanta, 19h40.

(Parties d'hier non comprises)

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff
Montréal	8	5	615	—
Atlanta	7	7	500	1 1/2
Philadelphie	5	7	417	2 1/2
New York	4	8	333	3 1/2
Floride	4	10	286	4 1/2

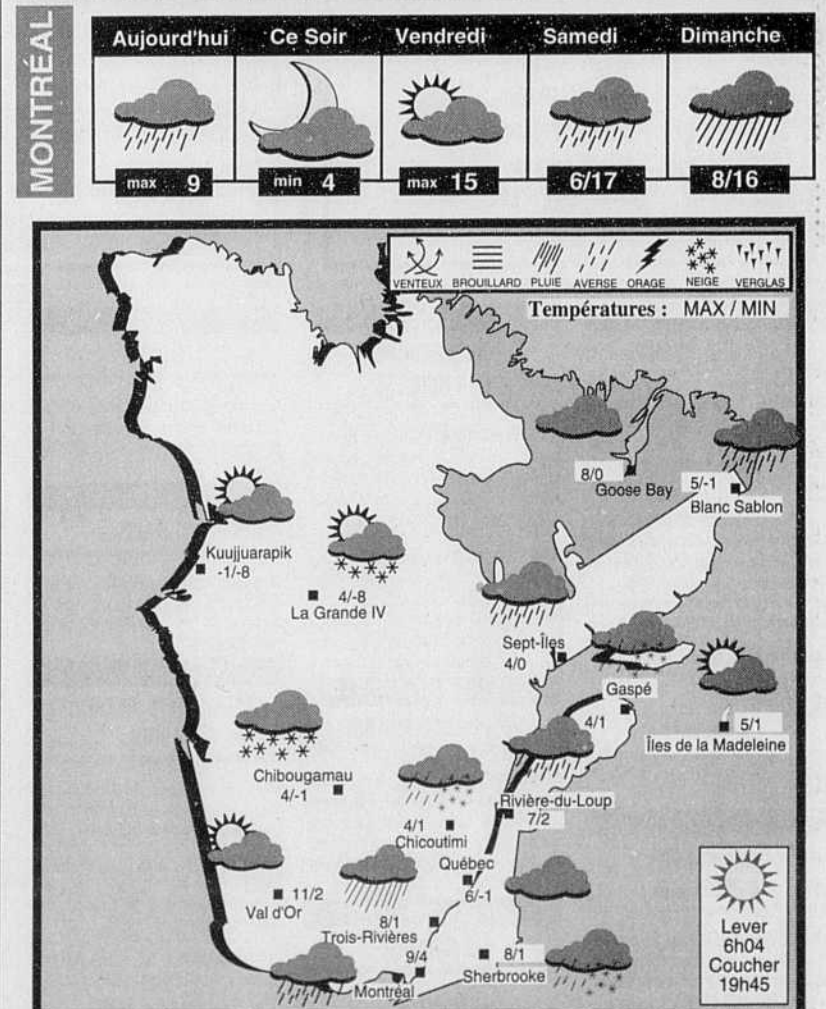
  

	Section Centrale			
	G	P	Moy.	Diff
Cincinnati	8	6	571	—
St. Louis	8	6	571	—
Chicago	7	6	538	1/2
Pittsburgh	7	6	538	1/2
Houston	6	8	429	2

	Section Ouest			
	G	P	Moy.	Diff
San Diego	9	5	643	—
San Francisco	8	5	615	1/2
Los Angeles	7	8	467	2 1/2
Colorado	6	7	462	2 1/2

### LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA



### EN BREF

**LES ALTERNATIVES SANTÉ**

**PLEIN AIR**

**VENEZ MARCHER AVEC RANDONNÉES PLEIN AIR!**

RANDONNÉES EN MONTAGNE ET MARCHES TOURISTIQUES d'une journée et de week-end. MARCHÉS RYTHMÉS du lundi au vendredi. VOYAGES: Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie, Rocheuses, le Tour du Mont Blanc, le Parc de Yosemite, le Costa-Rica...

Notre programme paraîtra bientôt, demandez-le-nous : 514-278-3577

POUR FAIRE PARTIE DES ALTERNATIVES SANTÉ  
COMPOSEZ LE 985-3322

**Météo-Conseil**

1 900 451-4455

Frais applicables

Environnement Canada  
La météo à la source

AGENDA CULTUREL



AYWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) - Fear Tous les jours: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 - Sgt Bilko Tous les jours 14h, 19h, 21h - Mrs Winterbourne Une seule représentation - A thin line between love and hate Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h20, mer. 13h30, 16h, 21h30

BERRI: 1280 rue St-Denis (288-2115) - Obsession mortelle Tous les jours 13h, 15h10, 17h15, 19h30, 21h45 - Décision au sommet Tous les jours 13h15, 16h, 19h, 21h35 - Underground Tous les jours 13h, 16h30, 20h - Dernière marche Tous les jours 13h15, 15h45, 19h, 21h35 - Richard III Tous les jours 13h, 15h30, 19h, 21h20

BOUCHERVILLE: 20 boul. de Montagne (449-6404) - Obsession mortelle sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h10, 17h05, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15 - Décision au sommet sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h50, 18h45, 21h10 ven. lun. jeu. 19h45, 21h10 - Grands ducs sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h40, 17h35, 19h20, 21h20, ven. lun. 19h20, 21h20 - Dernière marche sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h15, 19h30, 21h45, ven. lun. jeu. 19h30, 21h45 - La Jurée sam. dim. mar. mer. 13h45, 15h55, 19h15, 21h30, v. lun. jeu. 19h15, 21h30 - Sgt Bilko v.f. sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h45, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 19h35, 21h35 - Fear sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h20, 17h20, 19h40, 21h55, ven. lun. jeu. 19h40, 21h55 - Executive decision Tous les soirs 19h05, 21h40 - Astérix et les indiens sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h15, 17h10, ven. lun. jeu. aucune représentation - Le Bonheur est dans le pré sam. dim. mar. mer. 13h55, 16h05, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25

BROSSARD: 2150 Lapinière, Mail Champlain (465-5906) - Raison et sentiments sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 18h45, 21h20, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 - Sgt Bilko sam. dim. mar. mer. 13h45, 15h40, 17h35, 19h35, 21h35 ven. lun. jeu. 19h35, 21h35 - Sgt Bilko sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h35, 17h30, 19h25, 21h40, ven. lun. jeu. 19h25, 21h40 - Astérix et les indiens sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h05, ven. lun. jeu. aucune représentation - Coeur vaillant Tous les soirs 20h50 - Faithful Tous les soirs 19h - Diabolique sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h15, 19h10, 21h40, 21h40 - La dernière marche sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h05, 21h30, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 - Fear sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h30, 17h25, 19h20, 21h25, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25

CARREFOUR DU NORD: 900 boul. Grignon (436-4525) - Décision au sommet sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30 - Astérix et les indiens sam. dim. mar. mer. 13h, 14h40, ven. lun. au mer. aucune représentation - Obsession mortelle sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. lun. au mer. 19h, 21h - Sgt Bilko sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. lun. au mer. 19h, 21h - Histoire de jouets sam. dim. mar. mer. 13h, 14h40, ven. lun. au mer. aucune représentation - Terreur extrême sam. dim. mar. mer. 16h20, 19h, 21h30, ven. lun. au mer. 19h, 21h30 - La dernière marche Tous les soirs 20h30 - Oliver et compagnie sam. dim.

jeu. 13h, 14h30, 17h, 19h, ven. lun. au mer. 19h - Intime et personnel Tous les soirs 19h, 21h30 - Ed sam. dim. jeu. 13h, 15h, 17h, ven. lun. au mer. aucune représentation

CARREFOUR LAVAL: 2330 Le Carrefour (688-3684) - Coeur vaillant sam. dim. mar. mer. 13h30, 17h, 20h30, ven. lun. jeu. 20h30 - Le bonheur est dans le pré sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h05, 21h25, ven. lun. jeu. 19h05, 21h25 - Dead man walking sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 - Nelly & M. Arnaud Sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h10, 21h20, ven. lun. 19h10, 21h20, jeu. 21h30 - Ed sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h40, 17h30 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 - Sgt Bilko sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h15 - Mrs Winterbourne une seule représentation le 13 à 19h

CENTRE EATON: 705 Ste-Catherine Ouest (985-5730) - Birdcage 13h30, 16h15, 19h, 21h30, sam. 24h - James & The giant peach 13h15, 15h25, 17h30, 19h20, 21h20, sam. 23h15 - A Midwinter's tale 13h05, 15h15, 17h25, 19h35, 21h40, sam. 23h45 - All dogs go to heaven 2 13h, 15h Diabolique 14h50, 17h10, 19h30, 21h50, sam. 24h05 - Between devil & Deep sea 12h50, 19h40 - A family thing 17h20, 22h, sam. 24h10 - Il Postino 21h15, sam. 23h35 - Oliver & Company 12h45, 14h30, 16h30, 18h50

CINÉMA ANGRIGNON: 7077 boul. Newman, Lasalle (366-2463) - All Dogs go to Heaven 2 ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h35 - Diabolique 19h30, 22h15 - Homeward Bound II ven. sam. dim. mar. mer. 14h30 - Leaving Las Vegas 16h35, 19h10, 21h35, lun. jeu. 19h10, 21h35 - Il Postino 21h - Oliver & Compagnie 14h05, 16h05, 18h50, lun. jeu. 18h50 - Birdcage 16h20, 19h15, 21h45, lun. jeu. 19h15, 21h45 - Histoire de famille ven. sam. dim. mar. mer. 13h40 - Intime & Personnel 21h15 - Oliver & Company 13h50, 16h, 18h55, lun. jeu. 18h55 - Executive decision 13h35, 16h30, 19h20, 22h05, lun. jeu. 19h20, 22h05 - Up close & Personal 16h15, 19h25, 22h, lun. jeu. 22h25, 22h - A family thing ven. sam. dim. mar. mer. 13h45 - James & The Giant Peach 14h, 15h50, 18h45, 21h05, lun. jeu. 18h45, 21h05 - Terreur extrême 13h25, 16h15, 19h05, 21h30, lun. jeu. 19h05, 21h55 - Primal fear 13h15, 16h10, 19h, 21h50, lun. jeu. 19h, 21h50

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001 rue Université (849-3456) - Diabolique v.f. tous les soirs 14h55, 19h10 - Rumble in the Bronx sam. dim. mar. mer. 13h, 17h10, 21h30, ven. lun. jeu. 17h10, 21h30 - Astérix et les indiens sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, ven. lun. jeu. 15h, 17h - Chunging Express Tous les soirs 19h, 21h20 - Raison et sentiments sam. dim. mar. mer. 13h05, 16h, 18h45, 21h20, ven. lun. jeu. 16h, 18h45, 21h20 - Angels and insects sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h15, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 16h15, 19h, 21h25 - Up close and personal sam. dim. mar. mer. 13h05, 16h05, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 16h05, 19h, 21h30 - Sgt Bilko sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu. 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 - Nelly & M. Arnaud sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 16h15, 19h, 21h15 - Faithful sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 - Maudite aphrodite sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. lun. jeu. 15h, 17h, 19h, 21h

COMPLEXE DESJARDINS: 1 Place Desjardins (288-3141) - Le bonheur est dans le pré Tous les jours 13h50, 16h15, 19h05, 21h25 - Les grands ducs Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30,

19h30, 21h30 - Marchand de rêves Tous les jours 13h35, 16h20, 19h, 21h20 - Smoke Tous les jours 13h45, 16h25, 19h, 21h20 exc. 17 avril 13h45, 16h25, 21h30

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis (388-4210) - Nelly et M. Arnaud sam. dim. 14h, 17h, 20h, sam. 20h

DAUPHIN: 2396 Beauport Est (721-6060) - Ascenseur pour l'échafaud sam. dim. 14h, 15h50, 17h40, 19h30, 21h20, sam. 19h30, 21h20 - Le comment et le pourquoi sam. dim. 14h15, 16h05, 17h55, 19h45, 21h35, sam. 19h45, 21h35

DÉCARIE: 6900 boul. Décarie (849-3456) - Executive decision dim. 13h30, 16h10, 19h, 21h30, sam. 19h, 21h30 - Up close and personal dim. 13h40, 16h20, 19h10, 21h40, sam. 19h10, 21h40

DORVAL: 260 Dorval (631-8586) - Primal Fear 19h, 21h45, sam. dim. 13h15, 16h, 19h, 21h45 - Birdcage 19h20, 22h, sam. dim. 13h45, 16h20, 19h20, 22h - Oliver & Company 19h30, sam. dim. 13h30, 15h15, 17h, 19h30 - Braveheart 21h15 - Fear 19h10, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h10, 21h30

ÉGYPTIEN: 1455 Peel (843-3112) - Richard III Tous les jours 14h10, 16h30, 19h, 21h25 - Starmaker Tous les jours 14h, 16h20, 19h10, 21h35 exc. 15 et 18 14h, 16h20, 21h35 - Dead Man Walking Tous les jours 14h, 16h30, 19h, 21h30

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993 boul. Taschereau (672-2375) - James & The giant peach 12h45, 15h, 17h, 19h10, 21h, lun. jeu. 19h10, 21h - Terreur extrême 13h30, 16h25, 19h05, 21h55, lun. jeu. 19h05, 21h55 - Homeward Bound II ven. sam. dim. mar. mer. 13h10 - Executive decision 15h40, 19h, 21h45, lun. jeu. 19h, 21h45 - Birdcage 16h15, 19h25, 21h50, lun. jeu. 19h25, 21h50 - Histoire de famille ven. sam. dim. mar. mer. 13h50 - Up close & Personal 19h40, 22h10 - All dogs go to heaven ven. sam. dim. mar. mer. 13h45, 15h35, 17h25 - Pral fear 13h25, 16h, 18h50, 21h30, lun. jeu. 18h50, 21h30 - Kids in the hall brain candy 13h, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, lun. jeu. 19h20, 21h20 - Oliver & Compagnie 13h20, 15h30, 17h30, 19h35, lun. jeu. 19h35 - A family thing 21h30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185 Hymus (697-8095) - Muppet Treasure Island ven. sam. dim. mar. 14h10 - Executive decision 16h30, 19h20, 22h05, lun. mer. jeu. 19h20, 22h05 - James & The Giant Peach 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h25, lun. mer. jeu. 19h15, 21h25 - Oliver & Company 13h40, 15h35, 17h35, 19h35, lun. mer. jeu. 19h35 - A family thing 21h40 - Primal fear 13h40, 16h25, 19h10, 22h, lun. mer. jeu. 19h10, 22h - Birdcage 13h30, 16h10, 19h, 21h35, lun. mer. jeu. 19h, 21h35 - Dead man walking 19h25, 22h10 - All dogs go to heaven ven. sam. dim. mar. 14h, 16h - Kids in the hall-brain candy 13h50, 16h15, 19h05, 21h30, lun. mer. jeu. 19h05, 21h30 - Up close & personal 19h30, 22h15 - Homeward Bound II ven. sam. dim. mar. 13h, 15h30

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616 Ste-Catherine Ouest (832-2230) - Fargo Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20 exc. 18 13h, 15h05, 17h10, 21h30 - Last supper Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10 - Flirting with disaster Tous les soirs 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 - Underground Tous les jours 13h20, 16h40, 20h

GALERIES LAVAL: 1545 boul. Le Corbusier (849-3456) - La dernière marche sam. dim. mar. mer. 13h05, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 - Astérix et les indiens sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. lun. jeu. 19h, 21h - Fear sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu.

19h15, 21h15 - Obsession mortelle sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu. 19h15, 21h15 - Faithful sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. lun. jeu. 19h05, 21h05 - Diabolique sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h30, 19h20, 21h35, ven. lun. jeu. 19h20, 21h35 - Raison et sentiments sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h, 18h45, 21h25, ven. lun. mer. 18h45, 21h25 - Les grands ducs sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h10, 17h10 19h10, 21h10, ven. lun. jeu. 19h10, 21h10

GREENFIELD PARK: 519 Taschereau (671-6129) - The Juror 19h15, 21h40, sam: dim. 14h, 19h15, 21h40 - Jumanji 19h, 21h15, sam. dim. 14h15, 19h, 21h15 - Braveheart 20h15 - Babe v.f. sam. dim. 14h30

LANGELIER: 7305 Langelier (255-5482) - La dernière marche sam. dim. 14h40, 16h55, 17h15, 21h35, sam. 19h15, 21h35, ven. sam. 23h50 - Astérix et les indiens sam. dim. 13h, 14h45, 16h20, 19h, sam. aucune - Ed sam. dim. 13h, 19h45, sam. 19h45 - Broken arrow v.f. Tous les soirs 21h30, ven. sam. 23h40 - Diabolique sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h15, sam. 19h05, 21h15, ven. sam. 19h05, 21h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 - Sgt Bilko v.f. sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, sam. 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 - Décision au sommet sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sam. 19h, 21h30, ven. sam. 23h45

LAVAL: 1600 Le Corbusier (688-7776) - Birdcage 16h20, 19h10, 21h40, sam. 24h05 - Histoire de famille 14h - Primal fear 13h15, 15h55, 19h20, 22h, sam. 24h20 - Oliver & Compagnie 13h10, 15h, 16h50, 19h30 - Diabolique 21h15 - Kids in the hall: brain candy 19h20, 21h25, sam. dim. 13h30, 16h, 19h20, 21h25, sam. 23h30 - Terreur extrême 13h, 15h45, 19h05, 21h50, sam. 23h20 - Le facteur 19h30 - Oliver & Company 19h35, sam. dim. 13h25, 15h10, 17h, 19h35 - Le maître des éléphants 13h40, 16h10, 19h30, 21h55, sam. 24h - A family thing sam. dim. 14h10, 16h40 - Executive decision 19h05, 21h50, sam. 24h25 - Au beau milieu de l'hiver 13h30, 15h50, 19h10, 21h35, sam. 23h50 - Up close & Personal 16h50, 21h25 - All dogs go to heaven 2 sam. dim. mar. 14h40, 16h30 - James & The giant peach 13h05, 15h20, 17h10, 19h20, 21h15, sam. 24h10 - Intime & personnel 19h, 21h45, sam. 24h10 - Homeward Bound II 13h10, 15h30

LAVAL 2000: 3195 St-Martin Est (687-5207) - Décision au sommet sam. dim. 14h, 16h30, 19h, 21h35, sam. 19h, 21h35 - Sgt Bilko v.f. sam. dim. 14h15, 16h15, 19h15, 21h15, sam. 19h15, 21h15

LOEWS: 954 Ste-Catherine Ouest (861-7437) - Primal Fear 12h35, 16h, 19h, 21h35, sam. 24h15 - Leaving Las Vegas 13h30, 15h50, 19h05, 21h20, sam. 23h35 - Kids in the hall brain candy 12h30, 15h10, 17h30, 19h40, 22h, sam. 24h - Antonia's Line 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h50, sam. 23h55 - Executive Decision 13h15, 16h05, 19h15, 21h45, sam. 24h30

LONGUEUIL: 825 St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) - Obsession mortelle sam. dim. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, sam. 19h30, 21h30 - Ed v.f. sam. dim. 14h, 16h30 - Décision au sommet Tous les soirs 19h, 21h30

PALACE: 698 Ste-Catherine Ouest (866-6991) - From dusk till dawn 14h, 16h20, 19h10, 21h25, sam. 23h35 - The Juror 13h10, 16h, 19h, 21h35, sam. 24h10 - Braveheart 13h, 16h30, 20h, sam. 23h25 - 12 Monkeys 13h30, 16h15, 19h20, 21h50, sam. 24h20 - Seven 16h45,

19h30, 22h, sam. 24h30, mer. 22h - Babe 14h20 - Casino 13h20, 16h50, 20h30, sam. 23h50

PARISIEN: 480 Ste-Catherine Ouest (866-3856) - Le facteur 12h25, 15h35, 17h20, 19h35, 22h - La triade de Shanghai 21h25 - Oliver & Compagnie 12h, 13h45, 15h30, 17h25, 19h40 - Les apprentis 12h35, 17h15, 19h30 Li 14h40, 19h30 - Le maître des éléphants 12h10, 14h45, 17h10, 19h25, 21h40 - Intime et personnel 14h50, 19h15, 21h45 - Histoire de famille 12h15, 17h05 - Terreur extrême 13h10, 16h, 19h, 21h50 - Au beau milieu de l'hiver 12h20, 14h55, 17h, 19h10, 21h55

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700 Côte-des-Neiges (849-3456) - Birdcage sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h25, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 - Executive decision sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 - A family thing Tous les soirs 21h15 - Oliver and company sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, ven. lun. jeu. 19h35 - Sgt Bilko sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 18h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 - Fear sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 19h35, 21h35 - Primal fear sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 - Fargo sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h30, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25

POINTE-CLAIRE: 6341 Route Transcanadienne (630-7286) - Faithful sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 - A thin line between love and hate sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h20, 19h, 21h20, ven. lun. jeu. 19h, 21h20 - Flirting with disaster sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 19h10, 21h25 - Sgt Bilko sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h30, 19h, 21h20, ven. lun. mer. 14h, 16h30, 19h, 21h20, ven. lun. jeu. 19h, 21h20 - Mrs Winterbourne une seule représentation sam. 19h - Fear sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 - Fargo v.a. sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h25, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15

STE-THÉRÈSE: 300 rue Sicard (979-3866) - La dernière marche sam. dim. 16h30, 19h05, 21h35, sam. 19h05, 21h35 - Astérix et les indiens sam. dim. 13h, 14h45, sam. aucune représentation - Obsession mortelle sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, sam. 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 - Décision au sommet sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sam. 19h, 21h30, ven. sam. 23h45 - Ed. v.f. sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, sam. 19h05 - Broken arrow v.f. Tous les soirs 21h05, ven. sam. dim. 23h15 - Oliver et compagnie sam. dim. 13h05, 14h45, 16h20, 18h, 19h30, 21h, sam., 18h, 19h30, 21h - Intime et personnel sam. dim. 13h10, 15h30, 19h, 21h25, ven. 19h, 21h25, ven. sam. 23h45 - Diabolique sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h15, sam., 19h05, 21h15, ven. sam. 23h20 - Sgt Bilko v.f. sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, sam., 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10

TERREBONNE: 1971 Chemin du Coteau (849-3456) - Astérix et les indiens ven. au lun. 13h, 14h45, mar. au jeu. aucune représentation - La dernière marche sam. dim. 16h30, 19h, 21h30, sam. 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 - Intime et personnel sam. dim. 13h, 15h15, 19h, 21h25, ven. 19h, 21h25, ven. sam. 23h45 - Décision au sommet sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sam. 19h, 21h30, ven. sam. 23h45 - Broken arrow v.f. sam. dim. 19h, 21h10, ven. 21h10, sam. dim. 23h20 - Ed v.f. sam. et sam. 13h05, 15h05, 17h05, sam. 19h15 - Oliver et compagnie sam. dim. 13h05, 14h45, 16h20, 18h, 19h30, 21h, sam., 20h, 19h30, 21h - Obsession

mortelle sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, sam., 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15 - Sgt Bilko v.f. sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, sam. 19h10, 21h10, ven. sam. 23h15, 19h05, 21h15, sam., 19h05, 21h15, ven. sam. 23h20

VERSAILLES: 7275 Sherbrooke Est (353-7880) - Primal Fear 13h, 15h45, 19h, 21h55, sam. 24h25, lun. jeu. 19h, 21h55 - Terreur extrême 13h15, 16h, 19h10, 22h, sam. 24h30, lun. jeu. 19h10, 22h - James & The Giant Peach 12h30, 14h30, 20h30, 18h45, 20h50, sam. 23h, lun. jeu. 18h45, 20h50 - Histoire de jouets ven. sam. dim. mar. mer. 13h30 - La cage de ma tante 19h20, 21h50, sam. 24h10 - Histoire de famille ven. sam. dim. mar. mer. 15h30 - Le maître des éléphants 14h, 16h20, 19h15, 21h30, sam. 23h35, lun. jeu. 19h15, 21h30 - Intime et personnel 21h10, sam. 23h45 - Oliver & Compagnie 12h45, 14h45, 17h35, 19h25, lun. jeu. 19h25

CINÉMA STE-FOY: 2500 boul. Laurier (418-656-0592) - Terreur extrême 17h, 21h35, sam. dim. 13h45, 16h20, 19h, 21h35 - Astérix et les indiens sam. dim. 14h, 15h45, 17h30 - Braveheart 20h - Kids in the hall: Brain candy 19h20, 21h45, sam. dim. 14h15, 16h15, 19h20, 21h45

GALERIES CAPITALE: 5401 boul. des Galeries (418-628-2455) - Histoire de jouets 12h45 - Leaving Las Vegas 14h30, 16h50, 19h20, 21h45 - Décision au sommet 13h, 1

CULTURE

# Une cinéaste dénonce le silence

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Lorsqu'elle évalue l'écart existant entre sa mère analphabète, voilée, asservie, et sa fille élevée à la moderne avec droits et libertés, Mofida Tlatli en éprouve un vertige. La Tunisie a fait un bond de cinq siècles en moins d'un demi depuis l'indépendance et les réformes de Bourguiba. Sa mère à elle ne parlait pas, ou si peu: brandissant des interdits, n'abordant jamais de questions essentielles. Les quatre dernières années de sa vie, celle-ci était d'ailleurs devenue vraiment muette, confite dans le mutisme. A sa mort en 1987, Mofida eut besoin de faire un film et de le lui dédier, le légant en même temps à toutes ces femmes tunisiennes qui avaient vécu dans la soumission et le silence.

Il allait s'intituler *Les Silences du palais*, remporter une mention spéciale pour la Caméra d'or à Cannes, gagner le prix international de la Critique au Festival de Toronto. Le voici dans nos salles à compter de demain, accompagné par sa réalisatrice, œuvre signée par une femme sur des femmes, cri muet.

L'histoire remonte aux années 50. On y fait la rencontre d'une jeune chanteuse contemporaine qui, à la faveur de la mort du prince dans le palais où elle fut élevée, y retourne et renoue avec les souvenirs. Elle se

revoit petite fille alors que sa mère, vendue très jeune aux beys, servait les princes par ses massages, ses chants, ses repas et ses services sexuels. Ce sont les secrets, les non-dits de ces univers d'antichambre qu'elle explore ici.

Autobiographiques, ces *Silences du palais*? Non. Mofida n'est pas fille d'une servante de bey. Son père était commerçant, sa mère recluse au foyer. Mais la Tunisie arrive de loin, et les destins collectifs étaient partagés par tous.

Elle vient d'un pays phénomène, aujourd'hui rare enclavé vraiment progressiste dans le Maghreb, accolée à une Algérie de fer et de feu, mais hier encore plongée dans les traditions et les inégalités de l'islam. La cinéaste est persuadée, sinon que la Tunisie se trouve désormais à l'abri des courants intégristes, du moins qu'elle a fait tant de chemin dans la reconnaissance des droits humains qu'elle peut difficilement revenir en arrière. Et de citer l'instruction pour tous dans une population à 70 % mineure, la polygamie interdite, le planning familial généralisé. «Je me sens concernée par le drame de l'Algérie, mais l'émancipation me semble ici un processus irréversible», dit-elle avec fougue.

Elle est née à Sidi Bou-Saïd, le plus joli village de la côte tunisienne, près de Carthage, là où toutes les façades sont bleu et blanc et où les

parfums de la vieille Tunisie ont gardé leur magie. Mofida était copine dans son enfance avec une fille de prince. Elle se montrait fascinée par la vie feutrée que cette aristocratie menait, les rapports étranges entre la population féminine des cuisines et les alcôves des princes. Circulaient sous le manteau les bruits entourant les liens entre maîtres et servantes favorites, les naissances mystérieuses, cette soumission, ce silence parcourant les couloirs et les moucharabieh.

### Une femme atypique

Mofida se définit comme une femme atypique, ayant eu sa liberté bien avant d'autres. Malgré les protestations de son père commerçant qui ne comprenait pas qu'un avenir existait dans le septième art, elle a étudié à l'IDHEQ, école de cinéma de Paris, avant de revenir au Maghreb, travailler comme monteuse sur des films algériens, tunisiens, marocains. Elle n'avait jamais rêvé de devenir réalisatrice, «par manque d'audace», précise-t-elle, puis, à la mort de sa mère, cette histoire a germé en elle et s'est imposée.

La Tunisie ne produit pas beaucoup de films, deux ou trois par année environ. Dès 1989, Mofida s'embarqua dans la course au financement pour cette coproduction France-Tunisie, bloqua sur un tiers du budget impossible à trouver, dut

faire effectuer la postproduction en France plutôt qu'en Tunisie où les institutions cinématographiques sont tombées en décrépitude, s'acharnant et réussissant son coup.

*Les Silences du palais* est bercé par la mélodie des chants arabes: «Dans mon pays, les femmes n'avaient pas le droit de parler, mais on les laissait chanter des paroles parfois très osées. La liberté passait par la musique, leur seule échappatoire.»

En Tunisie, le film a été bien accueilli, à l'exception d'une certaine jeunesse nourrie de films américains, qui trouva *Les Silences* trop lent à son goût. «Mais des femmes de 60 ans qui n'avaient jamais mis les pieds dans un cinéma se sont senties interpellées.» À ses yeux, le rythme lent du film s'imposait, en accord avec les mouvements de ces servantes qui avaient tout leur temps, otages de leurs cuisines, avec des gestes sensuels, mesurés. «Tout passait par leurs regards, leurs silences.»

Mofida Tlatli pensait que ce film serait un simple parenthèse dans sa vie, mais le succès l'a forcée à croire en elle. La cinéaste est à terminer un deuxième scénario plus contemporain, une histoire de famille, cherchant à rendre autant l'univers masculin que féminin, «pour explorer aussi les hésitations, les fragilités de l'homme, simple silhouette dans mon premier film».

# Mémoires d'outre-mur

MARTIN BILODEAU

Pour la quatrième année consécutive, le Goethe-Institut offre aux Montréalais la chance de se frotter au cinéma produit en ex-RDA. Ces films récents témoignent, chacun à sa façon, des bouleversements sociaux déclenchés par la chute du mur de Berlin en 1989, la réunification de l'Allemagne et l'adhésion des pays du bloc communiste à une économie de marché. Cette série, qui comprend sept films étalés sur autant de semaines, débute ce soir avec *Forgiveness*, un beau film sur la mémoire d'outre-mur signé Andreas Höntsch.

### FORGIVENESS

De Andreas Höntsch. Avec Lena Stolze, Sylvester Groth, Erik Roßbander, Beate Fischer, Suzanne Düllmann, Gerd Preusche. Scénario: Carmen Blazewski. Images: Johann Feindt. Montage: Paul Lehmann. Musique: Mozart. Allemagne, 1994, 95 minutes

Quel film troublant que ce *Forgiveness*! Baigné de la lumière de la paisible campagne allemande où une famille se réunit pour célébrer le mariage du benjamin, bercé par le *Concerto pour piano* de Mozart (op. 23, K488) qui revient en leitmotiv, ce film réalisé par Andreas Höntsch ressasse, en contrepartie de cette beauté harmonieuse, de pénibles souvenirs de trahisons, de clandestinité, de lâcheté, souvenirs qui cimentent aujourd'hui dans une culpabilité partagée une famille est-allemande somme toute ordinaire, représentative de la société d'avant et d'après-mur.

Comme de nombreux films produits en Europe de l'Est, l'histoire est racontée par une jeune enfant. Celle-ci annonce d'entrée de jeu son décès prochain, à la même heure le lendemain, au terme d'une journée de célébrations au cours de laquelle les adultes s'évient, s'esquivent, se disputent, se souviennent. Se souviennent du beau-frère sympathisant de l'ancien régime, persécuté par des activistes. Se souviennent,

aussi, de la période activiste de la mère, qui a culminé dans l'emprisonnement de son époux pourtant péinard. Qui est le traître, qui est la victime? Et si les rôles n'étaient pas aussi définis que l'Histoire aimerait bien le faire croire?

Une structure narrative fragmentée rassemble les nombreuses scènes contemporaines et passées en un portrait de société cohérent, au centre duquel la fillette, en robe rouge pour symboliser le communisme qu'elle a si peu connu, avance jusqu'à son trépas. Un trépas qui réunit dans une douleur commune la famille que la joie d'un mariage n'avait su harmoniser.

*Forgiveness* est un film poétique rempli de symboles, filmé avec une légèreté aérienne pour mettre en perspective la dureté de son propos. Un procédé que le scénariste-réalisateur a emprunté à *Elvira Madigan*, de Bo Widerberg, qui avait lui-même fait appel à Mozart pour bercer son film.

### Frozen Stories

*Forgiveness* sera relevé, la semaine prochaine, par le documentaire vidéoographique *Frozen Stories*, de Uli M. Schüppel, qui dresse le portrait du père du cinéaste, un poète activiste que les autorités ont torturé puis expédié en Sibérie après la Seconde Guerre mondiale. Quelques images d'archives montrant les camps de détention sibériens et est-allemands sont reliées entre elles par des témoignages de personnes qui ont connu, de près comme de très loin, le poète dissident. Le rigoureux projet esthétique du réalisateur prend cependant le dessus sur son sujet. Filmé en très gros plan pour, sans doute, scruter l'intérieur meurtri de ces hommes habités par de douloureux souvenirs et mettre l'accent sur leur bouche comme véhicule de la mémoire et de la vérité, ces témoins deviennent impossibles à écouter, à comprendre, tant l'image les réduit à leurs visages cramoisés, leurs poils dans le nez et leurs grains de beauté. Tous ces traits qui en font des êtres humains deviennent difformes sous la lentille de Schüppel et font écran à leurs paroles.

## CONCERTS CLASSIQUES

# Concert tiède, cor chaud

SOCIÉTÉ DES VENTS DE MONTRÉAL  
Salle Redpath, le 16 avril 1996

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Formation difficile que celle d'un ensemble à vent. Son répertoire est généralement assez superficiel et on n'y peut trouver aucune homogénéité, de par la nature même de sa constitution. Pourtant, on peut quand même entendre de l'excellente musique pour ces diverses combinaisons. C'est d'ailleurs le premier bon point du programme présenté par la Société des vents de Montréal: pour ne pas tomber dans la froideur si habituelle du récital de quintette à vent, pas une œuvre n'utilisait la même instrumentation.

La première partie a laissé sur les «préjugés» entendus: la musique pour vent est souvent vaine et creuse. Mis à part l'humour du Rimski-Korsakov — malgré les difficultés techniques —, il y a bien peu à dire. Cela

reste intéressant pour les instrumentistes et pour la découverte, mais cela ne suscite guère l'intérêt. Le *Quintette* de Goleminov était mortel d'ennui, tout comme les *Éclats*, en création, de Jean-Louis Petit. Il faut dire que les instrumentistes sont un peu en cause.

En effet, les variations de dynamique étaient plutôt minces. On passait du *forte* au *mezzo forte* seulement, comme si chacun des instrumentistes avait tellement peur de rater un son qu'il fallait qu'il assure par le volume sa présence dans l'ensemble. Je fais ici deux exceptions importantes. D'abord pour le clarinetiste Martin Charpentier, qui a un réel sens du phrasé et du caractère de ce qu'il joue. On devrait suivre son exemple plutôt que de se fier à la flûte, qui mène le bal de manière trop autoritaire pour permettre à ses collègues de prendre le temps de souffler et de respirer.

L'autre est de taille: il s'agit du corniste Jocelyn Veilleux. Voilà un vrai

musicien, qui chante sa partie, qui l'articule et la fait vivre dans toutes ses dimensions, tant dynamique — il est le seul à pouvoir aller du *pianissimo* au *fortissimo* sans jamais forcer la note ni écraser ses partenaires — que musicale — quel style dans le premier Jánáček, avec tous ces changements de caractères et de timbre — et intelligente; il sait ce qu'il fait et où il s'en va. On note bien quelques petites failles techniques, manque d'assurance et de répétition, surtout dans les attaques périlleuses, mais tout retombe en place avec une grâce et un style dignes de ceux qui aspirent à devenir des grands. Un tel musicien gagnera à être plus entendu, tant pour son expérience et son évolution que pour notre plaisir à le suivre. Je l'ai déjà dit, donc je me répète: ce musicien nous réserve de bien beaux moments de musique.

Les deux œuvres de Jánáček qui terminaient le programme sont d'une trempe vraiment solide. Si

*Mládí* reste une œuvre intéressante, avec beaucoup de charme, d'humour et de contrastes, c'est le *Capriccio* qui se révèle un chef-d'œuvre. La force de la partition est telle que la direction gauche de Dimitri Jordanov et l'insouciance des trombonistes n'arrivent pas à amenuiser son propos. L'équilibre entre les groupes n'existait pas. La formation assez inhabituelle exige un traitement inhabituel. Ce ne fut malheureusement pas le cas. Si je comprends tous les problèmes soulevés par cette orchestration, je reste persuadé qu'une direction plus ferme — ou une direction tout court — peut les résoudre. La pianiste a bien triché un peu, ne lui en voulons pas trop: elle jouait sur une casserole, mais elle semblait complètement abandonnée par les souffleurs. Néanmoins, l'interprétation a donné une bonne idée de ce que cette pièce pourrait être, nous donnant le goût de la réentendre.

## EN BREF

### DÉCÈS DU CINÉASTE CUBAIN TOMAS GUTIERREZ ALEA

(AFP) — Le cinéaste Tomas Gutierrez Alea, auteur de deux des plus importants succès de la cinématographie cubaine, *Mémoires du sous-dé-*

*veloppement* et *Fraise et Chocolat*, est décédé mardi matin, a annoncé l'agence Prensa Latina. Le cinéaste est décédé vers cinq heures du matin des suites d'un cancer, a précisé l'agence. Né en 1928, Tomas Gutierrez Alea était considéré, depuis les années soixante, comme l'un des meilleurs cinéastes du cinéma latin.



PAULE DES RIVIÈRES

### SIMPLEMENT, LA VIE

Trois sujets: une visite chez les Bouchard où les enfants jouent du rock au sous-sol et les parents du clavecin au rez-de-chaussée; la vie après la cure de désintoxication; les gens ordinaires vus à travers les yeux d'un mendiant.

Radio-Canada, 19h

### LUMIÈRE SUR LE MONDE

Un portrait du Guatemala, à travers l'histoire de la première députée maya élue au congrès guatémaltèque. A ne pas manquer, parce que des reportages aussi bien documentés et réalisés à l'étranger par des gens de chez nous ne courent pas les rues.

Radio-Québec, 20h

### GRANDS REPORTAGES

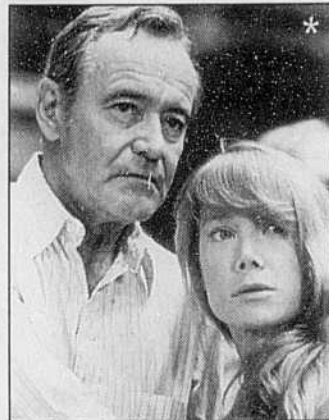
La Tchétchénie ou le cauchemar russe. Un reportage de la BBC sur cette guerre qui a tué 30 000 civils. Les Russes ont fait construire des camps de torture mais rien ne fait plier les Tchétchènes.

RDI, 20h

### QUI VIVE

Sous le titre *racoleur* «Les enfants adoptés sont-ils des dangers publics?», l'émission se penche sur l'entrée au pays du virus de l'hépatite B dont plusieurs enfants adoptés sont porteurs.

TVA, 20h



## CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

### COMLOT MEURTRIER CHEZ LES CHEERLEADERS

(4) *(The Positively True Adventures of the Alleged Texas Cheerleader Murdering Mom)* É.-U. 1993. Comédie dramatique de M. Ritchie avec Holly Hunter, Beau Bridges et Swosie Kurtz. Une Texane veut faire assassiner la mère d'une rivale de sa fille afin d'assurer à cette dernière une place au sein d'un groupe de meneuses de clique.

TQS 20h

### GARÇON D'HONNEUR

(4) *(The Wedding Banquet)* Taïwan. 1993. Comédie de meurs de A. Lee avec Winston Chao, May Chin et Mitchell Lichtenstein. Pour faire plaisir à ses parents qui ignorent son homosexualité, un Taïwanais habitant New York décide d'épouser une compatriote.

RQ 21h

### ERREUR DE JEUNESSE

(4) Fr. 1989. Drame de meurs de R. Tadic avec Francis Frappat, Muni et Géraldine Danon. Un jeune homme solitaire écrit des poèmes inspirés par la beauté des filles qu'il rencontre mais n'ose aborder.

SRC 23h30

### PORTÉ DISPARU\*

(3) *(Missing)* É.-U. 1981. Drame social de C. Costa-Gavras avec Jack Lemmon, Sissy Spacek et John Shea. Un Américain se rend au Chili à la recherche de son fils disparu lors d'un coup d'État.

TQS minuit

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	Mission Top Secret	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	Simplyment la vie	Hockey / Canadiens - Rangers						Le Téléjournal	Le Point (22.24)	Nouvelles du sport	Météo / Cinéma / ERREUR DE JEUNESSE (4) avec Francis Frappat, Muni (23.35)
TVA	Claire Lamarche / Mon meilleur ami est dans l'enfer de la drogue (16.00)	Mongrain		Le TVA	Piment fort / Martin Petit, Patrick Huard, Mario Jean	Beverly Hills, 90210	Qui vive! / Les enfants adoptés sont-ils des dangers publics?	Les Ailes de la mode / Geneviève Brouillette	Claire Lamarche / Autopsie d'un extra-terrestre: la suite			Le TVA	chaBada / Pierre Légaré, Elyse Guilbault, le groupe KASSAV, Jacques Chevalier-Longueuil		Le TVA Sports / Loteries (23.52) / Interactif (23.57)
RQ	Les Moomins	As-tu vu ça?	Graines de champion	Passé-Partout	Avoir 16 ans	Le Québec aujourd'hui	À vos affaires	Lumière sur le monde	Cinéma / GARÇON D'HONNEUR (4) avec Winston Chao, May Chin				Les Groupes parlementaires / La Période de questions (23.05)		
TQS	Écoute-moi (16.00)	Le Grand Journal		Guerre des clans	Flash / Les Platters, Chantale Fontaine	Salle d'urgence		Cinéma / COMLOT MEURTRIER CHEZ LES CHEERLEADERS (4) avec Holly Hunter, Beau Bridges	Besoin d'amour / J. Fautoux			Le Grand Journal	Sports Plus extra / A.-P. Gagnon		
CBC	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday		The Nanny	Hockey / Canadiens - Rangers								
CTV	Oprah (16.00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!	Due South	Tekwar			ER	CTV News	Nightline	
ABC	Afterschool Special (16.00)	News		ABC News		Wheel of...	Jeopardy!	The World's Funniest Videos	Who Makes You Laugh?			Rebirth: The Untold Story of Oklahoma City	News	Nightline (23.35)	
NBC	Fresh Prince	Simpsons	Seinfeld	News		CBS News	E.T.	TV Academy Hall of Fame	Paid Political			48 Hours		The Late Show (23.35)	
CBS	Oprah (16.00)	News	Coach	News		CBS News	Wheel of...	Jeopardy!						The Tonight Show (23.35)	
PBS	Gargoyles	Inside Edition	Jeopardy!			NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Friends	Boston Common		Seinfeld	Caroline in the City	ER	
MPBS	Cheers (16.00)	Live at Five	Inside Edition			American Jrnl	Extra					Chandler & Co.	People in Motion	Moviemakers / Arthur Penn	
ONT	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	Newsday		Nightly Bus.	Burt Wolf	Old House	Hometime					Brittas Empire	Charlie Rose
CBS	C. Sandiego	Bill Nye	Wishbone	ITN News	Nightly Bus.	Newsday	Frontline / Shtetl								
TSN	The Young and the Restless	Global News				Current Affair	E.T.	Friends	Boston...			Seinfeld	Caroline... City	Traders	Global News
RDS	...School Bus	Polka Dot	Bananas/Tots	Wishbone	Off the Hook	Fragile Nature	Studio 2					Battlefield	Human Edge / Gigi and Monica	Allan Gregg	Talking Film
TV5	Golf SPGA / Championnat Senior (16.00)	Summer...	Sportsdesk	Mag. olymp.	Sports 30 Mag	Golf PGA / Championnat senior								Sportsdesk	
CF	Pyramide	Journal suisse	Visions/Gour.	Des Différes...	Studio Gabriel	Journal FR2	Le Troisième Oeil	Cinéma / IMOGÈNE EST DE RETOUR (5)	Paris Lumières	Journal		Studio Gabriel	Visions...		
MP	Débrouillards	Schtroumpfs	Télé-pirate	...d'étoiles	Radio Enier										
MM	M. v. (16.00)	Solidrok	La Courbe	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	VidéoPlus	Box-office						
SE	VideoF. (12.00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	The Partridge	VideoFlow					Fax	Spotlight
YTV	Passer une bonne nuit (16.50)			Claudine Mercier (18.25)				Attachement filial						L'Escorte (21.55)	Cyborg (23.35)
TVI	Wishbone	Rugrats	Flinstones	Rupert	Santo Bugito	Pink Panther	Are You Afraid	Anti-Gravity	Captain Power	Tarzan		Heartbeat...	Must Be Mad!	Streetnoise	Catwalk
RDI	As-tu vu ça?	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Beverly Hills			Horaires TVI	Les Ailes...	Horaires TVI		chaBada			
D	Jrnl FR2 (16.00)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Tchétchénie...	Le Téléjournal	Le Point (21.24)	Maison neuve		Le Canada aujourd'hui	Sport		
	Mission (16.00)	Le Saint	Animalier: Mitsuaki Iwago	On a marché sur la Terre			Le Monde en guerre (25/26)	Biographies: J. Edgar Hoover	Destination Danger					Cinéma / CASIMIR (5)	

LE DEVOIR

# CULTURE

ARTS VISUELS

## De verre, les façades

Tous les ingrédients y sont. Les tours de Mark Kobasz, c'est la séduction à coup sûr. Font ici leur effet la miniaturisation, le côté caché du visible, le fantasme innocent, l'universalité du thème de la maison, sans parler de l'utilisation du verre — s'il est un matériau qui fascine... Réunies sous le titre *Habitat* à la galerie Elena Lee Verre d'art, près de quinze sculptures en verre coulé dans du sable, mariant des éléments de bois et de métal, démentent à la doucette l'anonymat du logis urbain. Rappelant ici les lubies de Gaudi, là l'architecture picturale de De Chirico et là encore le paysage de Manhattan, les petits immeubles amusés de cet artiste de la Pennsylvanie jouent la transparence et la luminosité du verre pour faire de l'arrière-corps la surprise du dedans. 1428, rue Sherbrooke Ouest, jusqu'au 30 avril.



JENNIFER COUELLE

te artistes, dont Christiane Ainsley, Marie-Claude Bouthillier, Harlan Johnson, Lyne Lapointe, Arthur Munk, Lise Nantel, Fabrizio Peruzzi et Francine Simonin, ont fait don de leurs œuvres. L'événement se déroule le dimanche 21 avril dès 14h au Mississippi Club, 1592, rue Sainte-Catherine Est. Il y aura vernissage en présence des artistes la veille, même lieu, à 17h. On se renseigne au 285-4011.

### Parachute, toujours en transit

L'automne dernier, la revue de nos revues d'art contemporain soulignait les vingt ans de sa fondation en éditant le premier d'une série de quatre numéros consacrés au thème-miroir d'une époque qui se meut à la vitesse des technologies nouvelles comme à l'échelle de la société mondialisée: le transit. Ce soir, *Parachute* lancera le troisième en liste de son «transit» d'anniversaire sous le signe de la fête. Elle débute à 18h dans les salles du Centre international d'art contemporain de Montréal. Une revue à saluer, une fête à célébrer. On vous attend, donc, au 314, rue Sherbrooke Est.

### Encan pour la fierté... d'être soi

C'est au printemps que se prépare l'été. Pour la troisième année consécutive, l'organisme Divers/Cité opte pour l'encan comme mode de financement pour son rendez-vous estival des communautés lesbienne, gaie et bisexuelle qui s'afficheront lors de l'édition 1996 des *Célébrations* et du *Défilé de la fierté* prévus pour le mois d'août. Pour ce faire, plus de quar-

### Matinées Magritte au MBAM

En prévision de l'exposition Magritte qui promet de sonner l'heure juste cet été au Musée des beaux-arts de Montréal, le programme des Belles Soirées de l'Université de Montréal propose depuis lundi dernier une série de quatre conférences-matinées réunies sous le titre *La Peinture de René Magritte: un paradoxe*. Présentées par le critique d'art Stéphane Aquin, les trois prochaines auront lieu à l'auditorium Maxwell-Cummings du MBAM les 22 et 29 avril et le 6 mai, de 13h30 à 15h30. Le droit d'entrée est de 19 \$ par conférence. On s'informe au 343-6900.

### Performance d'un corps pluriel

Dans le cadre de son exposition en cours actuellement à la galerie Oboro, l'artiste Cathy Sisler s'inspire des personnages extrêmes de ses vidéogrammes dans une performance qui prête voix et silences aux résonances multiples du corps humain. On pourra la voir à l'œuvre le mercredi 24 avril à 20h, au 4001, rue Berri, espace 301.

## Le Bigot au large

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Après 19 ans et demi, Joël Le Bigot quittera *CBF-Bonjour*, fin décembre. À 50 ans, l'animateur vedette veut faire le tour du monde, en cargo de préférence, en train s'il le faut, mais en évitant l'avion.

«Je prends un risque en quittant ce que j'aime faire. C'est un abandon violent», résumait-il hier matin devant quelques journalistes. Risque calculé toutefois. Le Bigot a accumulé assez de jours de congé pour recevoir son salaire pendant sept ou huit mois. Et son patron, Sylvain Lafrance, se réjouit déjà de savoir que Le Bigot proposera une émission à son retour en janvier 1998. «Avoir Le Bigot avec nous à nouveau, ce sera une chance, pas un problème», résume M. Lafrance.

L'animateur quitte une émission qui va bien, dont l'écoute a même augmenté depuis un an et demi. Ce n'est pas un mince exploit dans un contexte où la part d'écoute de la radio AM est en chute libre. Cet automne, une moyenne de 86 000 auditeurs se sont branchés sur l'émission matinale (de 6 à 9h) de Le Bigot. Entre 7h et 8h15, l'émission de la chaîne AM de Radio-Canada n'est devancée que par CKOI et prend même le dessus sur CKAC.

Le succès de la formule des émissions du matin, qui offrent à l'auditeur un mélange de services (circulation, météo) et d'informations (sur les événements culturels, sur les actualités...), repose avant tout sur l'animateur à qui il revient de faire le

lien entre tous les chroniqueurs mais surtout d'insuffler un ton.

Or, Le Bigot est un animateur chaleureux, qui a su prendre sa place dans la grande froideur des ondes radio-canadiennes. L'allure de l'émission a passablement changé au fil des ans, les chroniques se sont multipliées, le rythme s'est accentué. L'animateur ne cache pas qu'il trouve son travail «de plus en plus difficile» cependant.

«On travaille de plus en plus fort; on a peur d'être trop vieux, de ne pas être supportable», dit-il. Aussi, après 19 ans et demi, le *morning-man* ne sera pas fâché d'abandonner une routine le forçant à se mettre au lit vers 20h et à regarder les aiguilles filer avec angoisse si le sommeil ne vient pas parce que «ce sera épouvantable le lendemain matin». Avec une entrée en ondes à 6h, notre homme doit être sur ses pattes vers 4h, 4h30, quatre jours par semaine. Car depuis 1992, la plage matinale du vendredi est allée rejoindre le bloc du week-end, animé cette année par Marie-Claude Lavalée.



PHOTO J. GRENIER  
Joël Le Bigot

Le Bigot n'a jamais fait l'unanimité et le réalisateur, Jacques Bouchard, notait hier que nombreux sont ceux qui «adorent haïr Joël Le Bigot». C'est vrai. Pour certains, la sauce Le Bigot ne prend pas et l'enchaînement de mots ressemble à un train qui emprunte trop de chemins. Mais l'animateur, n'en doutons point, laissera un petit creux dans la vie de nombreux Montréalais quand il partira, fin décembre, «pour ne plus calculer mon temps».



La ministre Louise Beaudoin en compagnie de John Porter, directeur du Musée du Québec, devant la fresque de Jean-Paul Riopelle.

## Rosa est bien reçue

RÉMY CHAREST  
CORRESPONDANT  
À QUÉBEC

L'hommage à Rosa Luxemburg, le gigantesque triptyque réalisé par Jean-Paul Riopelle, s'est installé au Musée du Québec jusqu'au 19 mai prochain. John R. Porter, le directeur général du Musée du Québec, explique que, s'il avait eu *a priori* quelques doutes face à ces 40 mètres de tableaux lors de sa première présentation chez Michel Tétrault en 1993, il est maintenant convaincu que *L'hommage* est à ranger au niveau des chefs-d'œuvre. «Il s'agit d'une performance d'artiste absolument remarquable. C'est une grande œuvre d'un artiste qui renouvelle constamment son langage.»

Pour permettre au visiteur de creuser la signification de cette œuvre à clefs, qui présente sur un plan narratif des références à Rosa Luxemburg, bien sûr, mais aussi à Joan Mitchell, longtemps compagne de Riopelle, ainsi qu'à Samuel Beckett ou Antonin

Artaud, le Musée a conçu un catalogue inusité, signé François-Marc Gagnon. «Encombrant et dérangeant» comme l'œuvre, selon la boutade de John Porter, cet ouvrage hors-format (13 pouces sur 38 pouces) offre un texte aidant à situer le triptyque dans l'œuvre de Riopelle, ainsi qu'une reproduction d'une qualité qui rend véritablement justice à l'œuvre, grâce à l'utilisation de technologies numériques. «Le catalogue est loin d'épuiser les significations de l'œuvre, précise le directeur général. Depuis l'accrochage, nous ne cessons d'en trouver de nouvelles.»

Sur la question des négociations en cours pour l'achat de l'œuvre, il ne toutefois énergiquement que le processus soit arrêté. «C'est un dossier complexe, mais ouvert, qu'on tient à voir aboutir. Une œuvre d'exception appelle des solutions d'exception, et divers scénarios sont à l'étude avec nos partenaires et les représentants de Riopelle. Chose certaine, il n'est pas question de négocier en public.»

THÉÂTRE



Guy Provost et Viola Léger, dans *Évangéline Deusse*.

## Acadie en Québec

### ÉVANGÉLINE DEUSSE

D'Antonine Maillet. Mise en scène: François Barbeau. Décor: Louise Campeau. Costumes: Anne Duceppe. Éclairages: Luc Prarie. Musique: Pierre Moreau. Accessoires: Normand Blais. Avec Viola Léger, Michel Daigle, Benoît Girard et Guy Provost. Une production de la Compagnie Jean Duceppe. Au Théâtre Jean-Duceppe de la Place des Arts du mardi au vendredi à 20h, samedi à 16h et 20h30, jusqu'au 11 mai

le retrouve enfin, ce dernier lui meurt dans les bras. Au moins la foi et les efforts d'Évangéline ont-ils été récompensés: ils auront la paix éternelle côte à côte.

### Pièce des plus statiques

À l'odyssée des Amériques qu'avait voulu Longfellow, Maillet oppose une pièce des plus statiques. Toute l'action se passe à Montréal, dans un parc où se réunissent quatre exilés qui entament, plus ou moins, leur dernier tour de piste: un Breton, un Jeannois, un rabbin et une Acadienne (Viola Léger). Tournés vers un passé qui les console et qu'ils embellissent, Évangéline les enjoint de ne pas abandonner la partie et de vivre jusqu'au bout. Celle-là aussi va perdre son amoureux vieillissant (Gilles Provost) mais sa foi en la vie restera entière, parce que rien ne peut endiguer cet optimisme dont on ne sait trop s'il faut l'attribuer à une naïveté excessive ou à une volonté de ne pas effaroucher le public par une gravité de mauvais aloi.

Ce théâtre de la survivance a encore ses adeptes. Il s'adresse à ceux qui ne trouvent rien à redire à une vision du monde qui fait l'économie d'un regard vraiment lucide sur la condition humaine. C'est un art dramatique où l'on vise davantage à conforter qu'à déranger. Il en va de même ici en ce qui a trait aux exigences formelles de la représentation.

Cela dit, *Évangéline Deusse* est représenté dans la retenue, non sans une certaine hablerie. On aurait pu néanmoins se passer des petites chansonnettes et resserrer un peu ce texte où les digressions abondent. Mais enfin, Viola Léger a une présence incontestable. C'est une conteuse dégourdie et roublarde. À ses côtés, Guy Provost célèbre ses 50 ans de carrière dans la sobriété. Si l'on tient vraiment à monter ce répertoire, que reste-t-il à ajouter?

### HERVÉ GUAY

Créé voilà vingt ans au Rideau Vert, *Évangéline Deusse* est, si on fait exception des monologues de la Sagouine, la pièce la plus connue d'Antonine Maillet. Un théâtre qu'on pourrait comparer à celui de Marcel Pagnol en France, un écrivain méridional qui jetait sur son coin de pays un regard attendri et à certains égards complaisant. Mais alors qu'on peut considérer Pagnol comme un auteur dramatique qui s'est tourné ensuite vers la chronique, Antonine Maillet s'avère d'abord une conteuse qui se sert du théâtre d'abord et avant tout pour raconter.

Ainsi, les pièces d'Antonine Maillet valent moins pour leur structure dramatique, guère sophistiquée, que pour la verdeur de la langue acadienne qu'on y retrouve. Sans ce parler chantant, on ne jouerait plus les comédies dramatiques de Mme Maillet qui escamotent trop aisément plusieurs aspects vraiment dramatiques de l'Acadie et de la nature humaine.

APPLAUDI PAR PLUS DE 500 000 SPECTATEURS  
À PARIS, NÎMES, ZÜRICH, SYDNEY...

OPUS PRODUCTIONS PRÉSENTE

À MONTRÉAL EN GRANDE PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINNE

# TURANDOT

L'OPÉRA LÉGENDAIRE DE  
**PUCCINI**

LE MÉGA-SPECTACLE DE L'ANNÉE!  
Plus de 600 personnes sur scène...

3 SOIRS SEULEMENT  
18 • 19 • 20 MAI  
AU STADE OLYMPIQUE

**LA FÉRIE EXOTIQUE, GRANDIOSE!**

Chanteurs réputés, danseurs, chœurs, acrobates,  
décors spectaculaires, son et lumière éblouissants.  
De Venise à Pékin TURANDOT vous attend...

AVEC  
**L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN  
LES GRANDS BALLETS CANADIENS**

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT  
au Réseau Admission 790-1245 ou 1-800-361-4595  
Billets pour groupes : 935-5161 ou 1-800-361-8020  
**BILLETS À PARTIR DE 45 \$**

DÉCOUVREZ LA MAGIE DE TURANDOT EN COMPOSANT GRATUITEMENT LE 514-790-9999